

commune de  
**Saint Corneille**

# LE CORNÉLIEN



commune de  
**Saint Corneille**  
[www.saint-corneille.fr](http://www.saint-corneille.fr)

 Ma commune ▾

 Mon quotidien ▾

 Mes loisirs ▾

Que recherchez-vous ?

 Contact



 **FLASH INFO**

SECHERESSE EN SARTHE: Au 6 Novembre 2022, 4 bassins sont en alerte.

[Cliquez sur ce lien..](#)



**Le Mot du Maire**

[> Découvrir](#)



**Vos élus**

[> Découvrir](#)



**Commissions**

[> Découvrir](#)

**CONSEIL MUNICIPAL**

— comptes-rendus —



**Comptes-rendus**

[> Découvrir](#)



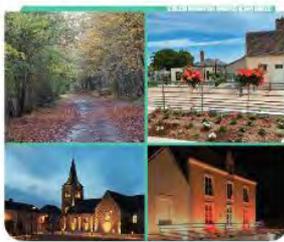
**Le budget**

[> Découvrir](#)



**Urbanisme**

[> Découvrir](#)



**Le Cornélien**

[> Découvrir](#)



**Histoire Locale**

[> Découvrir](#)

**EN 1 clic**

  
Mes démarches

  
Portail réservation famille

  
Annuaire

  
Urbanisme

  
Menus scolaires

  
Location de salle

  
Environnement

le BULLETIN d'informations municipales de Saint Corneille

## SOMMAIRE

LE BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
DE SAINT CORNEILLE

<b>LE MOT DU MAIRE</b> .....	3
<b>LES FINANCES</b> .....	4   5
<b>LES ÉLUS</b> .....	6   7
<b>LES COMMISSIONS</b> .....	8   15
<b>LA VIE SCOLAIRE</b> .....	16   17
<b>LA VIE LOCALE</b> .....	18   29
<b>LES ASSOCIATIONS</b> .....	32   38
<b>JEUX</b> .....	39



## L'église (de) SAINT CORNEILLE

**P20 - VIE LOCALE**

### Le Cornélien

Directeur de publication : Michel Pré

Commission de communication :  
Malika PLANCHE, Aurélie BARRÉ,  
Christelle LEVASSEUR, Éric RAYNAL,  
Martine EVRARD, Annick RICHARD,  
Karine BLIN, Fabien POIRRIER,  
Katy GUERIF

Impression :  
ITF imprimeurs - 2210.1139  
02 43 42 00 38

Bulletin tirés à 650 exemplaires.



# MOT DU MAIRE



## MICHEL PRÉ MAIRE DE SAINT CORNEILLE

L'année 2022 aura été l'année où nous avons retrouvé un peu de liberté dans nos déplacements grâce au ralentissement du Covid 19. Il faut encore rester très vigilant lors de certains rassemblements où la protection individuelle peut encore s'avérer pertinente, car bien sûr cette pandémie n'a pas complètement disparue.

L'année 2022 a également été une année de très fortes chaleurs. Je pense tout particulièrement aux personnes âgées, fragiles qui ont eu des difficultés dans cette période climatique. Ainsi que de lourdes conséquences avec les restrictions d'eau imposées par la préfecture, l'interdiction d'arroser alors que nos potagers étaient en début de récolte.

Il y a bien sûr le conflit Ukraine/Russie qui a eu et aura pour conséquences des pénuries sur le gaz, l'électricité, le carburant pour nos véhicules et tous les produits alimentaires. Ce n'est vraiment pas une bonne nouvelle pour les ménages voyant ainsi leur pouvoir d'achat diminué.

Concernant la commune nous avons continué le travail que vous nous aviez confié lors des élections 2020.

Lors du dernier recensement arrêté en 2019 nous étions 1536 Cornéliennes, Cornéliens, mais fin 2022 nous sommes plus proche des 1600 habitants.

Nous saluons l'arrivée de Sylvie à l'agence postale et à l'accueil de la mairie en remplacement d'Elodie ainsi qu'Alexandre nouvel agent technique pour seconder Arnaud, faisons-leur un bon accueil.

### **Parmi les dossiers réalisés en 2022 citons :**

- La mise en ligne du site internet au mois de juillet.
- Les travaux de chauffage à la SMU avec remplacement des radiateurs gaz par une pompe à chaleur et le remplacement de toutes les fenêtres et menuiseries extérieures. Ces travaux auront pour effet une réduction de 40% de la facture énergétique.
- L'installation d'une vidéoprotection contribuant à la sécurité des administrés dans l'espace public et la protection des bâtiments publics contre les incivilités et atteintes aux biens.
- L'aménagement d'écluses (chicanes) et radars pédagogiques des routes de Montfort, Plaisance et L'Espérance afin de réduire la vitesse et sécuriser les piétons enfants et adultes.

- L'achat de la maison avec garage au 27 Grande Rue, cette maison sera rénovée puis destinée à l'installation d'un commerce.

Pour 2023 des projets sont déjà en phase d'étude et/ou de pré réalisation.

Nous parlions dans notre journal de 2021 du lancement de 29 lots dans le nouveau lotissement, tous les terrains sont réservés et 2023 verra le lancement d'un nouveau programme dans la continuité de celui-ci. J'ai signé en octobre le compromis de vente avec Foncier Aménagement pour l'ancienne discothèque.

L'installation de notre City-Stade aura lieu au 1<sup>er</sup> semestre 2023 après avoir acheté 3500m<sup>2</sup> de terrain agricole au bout du stade exploité par Pascal Clément dont le propriétaire est Mr Lecomte, je les remercie très chaleureusement pour leur accord afin de contribuer à cet équipement tant attendu par nos adolescents.

La reconstruction de l'ancienne annexe du café à l'arrière du cabinet de notre infirmière, ce nouveau local de 60m<sup>2</sup> sera dédié au médical libéral ou une salle pour les associations.

La rentrée des classes a eu lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre avec M<sup>me</sup> Krizek nouvelle directrice remplaçante de M. Louvet après 28 ans de service à Saint Corneille, je souhaite la bienvenue à notre nouvelle directrice et une excellente retraite à Mr Louvet.

Dans mon message de rentrée scolaire, j'ai déploré une récente mesure prise par l'éducation nationale de ne plus payer les accompagnants des élèves en situation de handicap durant le temps de restauration. La commune devra donc prendre en charge la rémunération des deux AESH pour un coût de 5000€, c'est encore une preuve du désengagement de l'état.

L'équipe municipale vous souhaite une année plus sereine et sera toujours à vos côtés dans les moments difficiles et les moments de joies.

**Je vous souhaite une bonne année 2023 ainsi qu'à vos proches.**

# LES FINANCES

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Celui-ci peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante. Il est composé d'une section fonctionnement liée à la gestion courante des services municipaux et d'une section investissement liée aux projets structurants, travaux, acquisitions immobilières...

## LE REALISE 2021.

Vous trouverez ci-dessous par postes de dépenses et de recettes le détail du compte administratif du budget principal pour l'année 2021.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
		<i>Résultat reporté 2020</i>	<b>435 034</b>
FOURNITURES	76 028	RECETTES FISCALES	540 400
PRESTATION DE SERVICES	193 130	AUTRES PRODUITS	19 595
FRAIS DE PERSONNEL	364 418	ATTENUATION DE CHARGES	20 416
CHARGES DE GESTION COURANTE	148 944		
ATTENUATION DE PRODUITS	80 701		
		DOTATION DE L'ETAT	326 858
CHARGES FINANCIERES	3 509		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	6 948		
		PRODUITS DE L'EXPLOITATION DU DOMAINE DE LA COMMUNE	113 248
PRELEVEMENT POUR DEPENSES D'INVESTISSEMENT - AUTOFINANCEMENT			
<b>Total dépenses de Fonctionnement</b>	<b>873 678</b>	<b>Total Recette fonctionnement</b>	<b>1 455 551</b>
<b>Résultat de la section Fonctionnement : +581,873€</b>			
INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
<i>Résultat reporté 2020</i>	<b>131 050</b>		
REMBOURSEMENT CAPITAL DE LA DETTE	126 037	AUTOFINANCEMENT	
		DOTATIONS FCTVA TLE	135 877
ACQUISITION ET TRAVAUX	438 617	SUBVENTION	203 697
		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	6 248
		IMMOBILISATION EN COURS	10 560
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		NOUVEAUX EMPRUNTS	100 494
Reste à Réaliser	55 309	Reste à Réaliser	74 469
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>751 013</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>531 345</b>
<b>Résultat de la section Investissement : -219,668€</b>			

**Pour rappel, le résultat dégagé en 2020 était de 435.034€ et en 2019 il était de 201.434€.**

Vous pourrez constater que les dotations de l'état représentent 32% de nos recettes de fonctionnement, et que les taxes diverses et les impôts constituent 53% de nos ressources. On peut également remarquer la part non négligeable des subventions obtenues (38% des recettes d'investissement), grâce à l'énergie déployée par la municipalité, pour aller chercher des aides afin de favoriser le développement des investissements, tout en limitant l'endettement de la commune.

**La maîtrise des finances communales, est vitale, car elle permet de dégager des marges de manœuvres pour de nouveaux investissements dans le budget de l'année suivante.**

**C'est ce qui vous est exposé ci-après.**

# LES FINANCES

## PRESENTATION DES BUDGETS 2022

### 1 - LE BUDGET PRINCIPAL

Budget présenté à l'équilibre, pour un montant Global de 2.153.768€



### Les Grandes lignes du Budget Principal 2022 (en Milliers d'Euros)

DÉPENSES		RECETTES	
<b>Section Fonctionnement</b>			
Charges à caractère Général	350	Excédent année antérieure	362
Charges de Personnel	455	Impôt et taxes	507
Atténuation de Produits	81	Atténuation de Charges	21
Dépenses Imprévues	36	Produits des services	111
Autres Charges de gestion courante	158	Dotations et Subventions	295
Charges Financières	4	Autres produits de gestion	16
Charges Exceptionnelles	1	Produits exceptionnels	
Dotation aux amortissements	7		
Prélèvement pour dep. investissement	220		
<b>Total dépenses Fonctionnement</b>	<b>1312</b>	<b>Total recettes Fonctionnement</b>	<b>1312</b>
<b>Section Investissement</b>			
Remboursement capital d'emprunt	37	Autofinancement (prélev. sur fonctionnement)	220
Déficit d'investissement reporté	239	Affectation résultat n-1	
Dépenses Imprévues	23	Dotations	337
Immobilisations	5	Subventions d'investissement	125
Dépenses d'équipement	538	Emprunt	154
		Amortissement	6
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>842</b>	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>842</b>

Budget présenté à l'équilibre, pour un montant Global de 2.153.768€

Le projet le plus important financièrement est celui du terrain Multi-sport, un terrain a été acheté pour son implantation dans la continuité du stade et le devis de la structure a été signé en octobre 2022. Ce projet se finalisera en 2023. L'autre projet important de ce budget est la sécurisation de nos routes, travaux qui sont terminés en cette fin d'année. Enfin les travaux de rénovation énergétique de la Salle Multi usages et la vidéo-protection qui ont été également réalisés.

### 2- LE BUDGET ANNEXE ASSAINISEMENT

Le budget Assainissement 2021 est établi à hauteur de 493.427€.

Les principales recettes de fonctionnement de ce budget, sont :

- La surtaxe d'assainissement, prélevée sur vos factures d'eau
- La PFAC (participation pour le financement de l'assainissement collectif) qui est due lors du premier raccordement au réseau d'assainissement collectif.
- L'abondement de 43.000 du budget général.

Comme nous vous l'avons déjà indiqué, dans le précédent Cornélien, nous avons lancé la réalisation d'un schéma

directeur afin de mettre en conformité notre réseau d'assainissement. Nous savons d'ores et déjà qu'il y aura des travaux à réaliser. C'est pourquoi, le conseil municipal a acté pour la deuxième année consécutive d'abonder le budget d'assainissement de 43.000€ du budget général.

Ce budget risque d'être impacté défavorablement par la crise énergétique actuelle et les travaux de mise en conformité demandé par l'ARS sur notre territoire. Nous apportons un point de vigilance tout particulier à ce sujet.

BUDGET ASSAINISEMENT - BUDGET PRÉVISIONNEL 2022							
	fonctionnement		investissements		ensemble		
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes	résultat
Résultat reporté		162 441	23 215	0	23 215	162 441	139 226
Inscriptions à l'exercice	301 743	139 302	168 469	168 469	470 212	307 771	-162 441
<b>totaux</b>	<b>301 743</b>	<b>301 743</b>	<b>191 684</b>	<b>191 684</b>	<b>493 427</b>	<b>493 427</b>	<b>EQUILIBRE</b>

### 3- LE BUDGET ANNEXE DU CCAS

Le budget CCAS est établi à hauteur de 8.009€ pour 2022. Il est alimenté par une subvention en provenance du budget général. C'est essentiellement un budget de fonctionnement, les principales dépenses sont le repas des aînés, les dépôts de gerbe lors des commémorations, les colis de Noël et les aides sociales.

#### Chiffres Clés de la Commune

Chiffres clés*	2021			Moyenne de la strate (€/hab)	2020	2019	2018
	St Corneille en milliers d'€	Euros par habitant					
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	919	621	819		890	904	849
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	773	522	665		635	672	621
<b>RESULTAT COMPTABLE (A - B = R)</b>	<b>147</b>	<b>99</b>	<b>154</b>		<b>255</b>	<b>233</b>	<b>228</b>
TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	457	309	398		929	646	226
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT = D	565	382	398		804	743	306
Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E	108	73	1		-125	97	80
<b>Capacité d'autofinancement brute = CAF</b>	<b>154</b>	<b>104</b>	<b>164</b>		<b>262</b>	<b>233</b>	<b>230</b>
Encours de la dette au 31/12/N	410	277	584		435	362	81
FONDS DE ROULEMENT	344	232	518		325	287	373

# LES ÉLUS



**Michel Pré**

## **Michel PRÉ, Maire est chargé de :**

- Représentant Communauté de Communes Gesnois Bilurien
- Gestion du personnel administratif et technique
- Urbanisme et finances communales (budget...)
- Gestion de l'assainissement et du réseau des eaux pluviales
- Suivi des marchés publics et appels d'offres

## **M<sup>me</sup> Christelle Levasseur, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire :**

Elle assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions concernant :

- Représentant Communauté de Communes Gesnois Bilurien
- Contrats liés à l'administratif
- Achats administratifs
- Personnel- ressources humaines, planning du personnel, règlement intérieur
- Finances (budgets, impôts...)
- RGPD

## **M. Henri Lermenier, 2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire :**

Il assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions concernant :

- Suivi des travaux
- Personnel technique
- Contrats de maintenance des bâtiments
- Eclairage public
- Voirie agglomération
- Environnement et cadre de vie
- Jeux stade de foot, terrain de tennis
- SPANC

## **M<sup>me</sup> Malika Planche, 3<sup>ème</sup> Adjointe au Maire :**

Elle assurera en nos lieu et place et concurremment avec nous, les fonctions et missions concernant :

- CCAS St Corneille
- Centre social LARES
- Restaurant scolaire-vie scolaire
- Personnel restaurant scolaire et ménage
- Associations
- Achats fournitures d'entretien/ produits pharmaceutiques
- Site internet- communications
- SMU

## **M. Sylvain Barantin, 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire :**

Il assurera en soutien aux adjoints et en nos lieu et place et concurremment avec nous, les missions concernant :

- Voirie rurale
- Chemins ruraux
- Collecteurs/fossés

Par arrêté, Michel Pré Maire désigne **deux conseillers délégués :**

- M<sup>me</sup> Martine Evrard.
- M<sup>me</sup> Aurélie Barré.

## **M<sup>me</sup> Martine Evrard, conseillère déléguée au Maire :**

Elle assurera en soutien aux adjoints et en nos lieu et place et concurremment avec nous, les missions concernant :

- Environnement et cadre de vie
- Fleurissement
- Cimetière
- Chemins de randonnées

## **M<sup>me</sup> Aurélie Barré, conseillère déléguée au Maire :**

Elle assurera en soutien aux adjoints et en nos lieu et place et concurremment avec nous, les missions concernant :

- Bulletin municipal Le Cornélien
- Vie scolaire
- Site internet- communications



**Christelle Levasseur**



**Henri Lermenier**



**Malika Planche**



**Sylvain Barantin**



**Martine Evrard**



**Aurélie Barré**



**Eric Raynal**

# LES ÉLUS

## COMPOSITION DES COMMISSIONS

### ( M. PRÉ, PRÉSIDENT DE DROIT DE TOUTES LES COMMISSIONS)

#### → Commission urbanisme

Henri LERMENIER (Président délégué)  
Gérard BRETEAU, Thierry MONCHATRE, Martine EVRARD

#### → Commission des finances

Christelle LEVASSEUR (Présidente déléguée)  
Thierry MONCHATRE, Fabien POIRRIER, Aurélie BARRÉ, Martine EVRARD

#### → Commission voiries communales, chemins ruraux, collecteurs, SPANC

Henri LERMENIER (président délégué)  
Sylvain BARANTIN, Gérard BRETEAU, Michel VIRATELLE

#### → Commission environnement et cadre de vie

Henri LERMENIER (Président délégué), Martine EVRARD (Vice-présidente)  
Katy GUERIF, Fabien POIRRIER, Michel VIRATELLE, Malika PLANCHE, Christelle LEVASSEUR

#### → Commission délégation service public Titulaires

Christelle LEVASSEUR, Henri LERMENIER, Thierry MONCHATRE

#### Suppléants

Gérard BRETEAU, Sylvain BARANTIN, Michel VIRATELLE

#### → CCAS

##### *Membres au titre de représentants du Conseil Municipal*

Malika PLANCHE, Annick RICHARD, Thierry MONCHATRE, Michel VIRATELLE

##### *Membres au titre des personnes extérieures au Conseil Municipal*

Marie-Laure OLLIVIER, Aimée VIRATELLE, Françoise CHARTIER, Nadine EGGER

#### → Commission des Impôts -CCID Au titre de la taxe foncière

Sylvain BARANTIN, Eric GEORGE, Alain DIVARE, Marie-Ange PEAN, Béatrice CAILHAU, Pascal CLEMENT, Emmanuel DULUARD, Loïc DELANGLE

##### *Au titre extérieur de la commune*

Bernard COUDRAY, Arsène DIVARÉ

##### *Au titre de la taxe d'habitation*

Jacky PISSOT

Michel VIRATELLE, Gérard BRETEAU, Jean-Pierre ERNANDES, Fabien POIRRIER, Didier FROGER, Claude GEVEAUX, Guy SAVARRE

##### *Au titre de la CET*

Stéphane PASQUIER, Pascal BEAUDOUX, Gilles JOB, Alex GENTIL

#### → Commission travaux, patrimoine, éclairage public, sécurité

Henri LERMENIER (Président délégué)

Christelle LEVASSEUR, Martine EVRARD, Karine BLIN, Michel VIRATELLE, Katy GUERIF, Fabien POIRRIER

#### → Commission culture, communications, site internet, animations

Malika PLANCHE (Présidente déléguée), Aurélie BARRÉ (Vice-présidente)

Christelle LEVASSEUR, Eric RAYNAL, Martine EVRARD, Annick RICHARD, Karine BLIN, Fabien POIRRIER, Katy GUERIF

#### → Commission vie scolaire (restaurant et école)

Malika PLANCHE (Présidente déléguée)

Aurélie BARRÉ, Karine BLIN, Eric RAYNAL, Thierry MONCHATRE

#### → Commission d'appel d'offre, jurys de concours

##### Titulaires

Henri LERMENIER, Christelle LEVASSEUR, Katy GUERIF

##### Suppléants

Malika PLANCHE, Martine EVRARD, Gérard BRETEAU



Katy Guerif



Fabien Poirrier



Karine Blin



Thierry Monchatre



Annick Richard



Gérard Breteau



Michel Viratelle

# LES COMMISSIONS

## LE CCAS À SAINT CORNEILLE



Il est composé de membres du conseil municipal et de membres externes, il est présidé par le Maire.

Le Centre Communal d'Action Sociale a plusieurs missions :

- aider financièrement les Cornéliens en difficulté. Ils doivent contacter au préalable le service social de la circonscription départementale qui fera une évaluation sociale. Un dossier unique pourra être élaboré par le service social. La demande d'aide sera ensuite présentée aux membres du CCAS. Après une étude de la situation, une aide financière pourra ou non être allouée.
- proposer des moments festifs et conviviaux afin de permettre aux aînés, aux élus et aux membres du CCAS de la commune de se rencontrer. Cette année, le traditionnel repas des aînés a pu être organisé ainsi que le goûter de Noël. Ces temps permettent aux plus de 65 ans de se retrouver et pour certains de faire connaissance.
- organiser les commémorations :

Cette année, les commémorations du 8 mai ainsi que du 11 novembre ont permis de réunir les élus, les anciens combattants, les habitants et des enfants de l'école accompagnés de leurs enseignants. Ces commémorations ont été accompagnées par Sacor Music et nous les remercions de leur présence.

### Membres au titre de représentants du Conseil Municipal sont :

Malika PLANCHE, Annick RICHARD, Thierry MONCHATRE, Michel VIRATELLE

### Membres au titre des personnes extérieures au Conseil Municipal sont :

Marie-Laure OLLIVIER, Aimée VIRATELLE, Françoise CHARTIER, Nadine EGGER



## SIAEP

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

L'année 2022 marque la fin des travaux programmés sur deux ans concernant le remplacement des canalisations PVC générant des CVM (chlorure de vinyle monomère). Ce plan correctif avait été élaboré par l'agence Régionale de Santé.

Coût total de l'opération..... 665 000 € HT.

Lors d'une réunion au mois de février avec le Comité Départemental de L'eau, de nouvelles analyses ont été délimitées en Sarthe concernant le S-Métolachlore et les Métabolites de pesticides. Ces nouvelles dispositions mettent en exergue des modalités de gestions des pesticides dans l'eau distribuée.

Notre réservoir de Montalon après contrôle sanitaire confirme une situation dépassant la limite fixée de 0,10 microgrammes/litre, l'ARS nous donne 3 ans pour se conformer à la norme, et nous devront construire une usine de traitement par régénération du charbon actif en amont de la distribution d'eau, une pré-étude a été fait, le coût s'élèverait à plus d'un Million d'euro. Ceci aura obligatoirement une incidence sur le coût de l'eau distribuée aux usagers.

Le départ de Fatines vers le Mans Métropole acté au 1<sup>er</sup> janvier 2023 nous obligera à modifier nos statuts du Syndicat pour redistribuer la gouvernance sur trois communes (Montfort le Gesnois, Saint Mars la Brière, Saint Corneille), Fatines deviendra alors un acheteur d'eau pour notre Syndicat et les réseaux seront rétrocédés au Mans Métropole.

Le Président du Syndicat  
Michel Pré

# LES COMMISSIONS



## ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE

Cette année,

- Le parc de jeux, au niveau du parking de l'école a été complètement fermé dans le but de renforcer sa sécurisation.
- Une maisonnette avec toboggan a été installée sur l'espace vert du lotissement de Bellevue et des arbres ont été plantés.
- Au niveau du terrain de jeux du lotissement des camélias, la haie a été arrachée, suite à un problème de hauteur pour la taille. De plus, cela permettra de donner plus de visibilité sur ce parc afin de stopper les dégradations (banc arraché, table détériorée, maisonnette abimée...). Une nouvelle table réalisée exclusivement en matériau recyclé, teinté dans la masse et traité anti-UV en version PMR, sera installée prochainement.
- Lors de la dernière tempête, un arbre est tombé dans le parc du lotissement clos de la vigne, il a été décidé de faire abattre les 2 ou 3 arbres près des habitations, afin de ne pas prendre de risque.
- Des poubelles ont été remplacées dans divers endroits et un support à vélos a été installé au stade, le coût de ces aménagements est de 2 710 €



## PROJET 2023

Les jeunes de la commune disposeront bientôt d'un terrain multisports pour leurs loisirs. A ce jour, la commune dispose d'un terrain de football et d'un terrain de tennis. Au premier semestre 2023 un city stade viendra compléter ces équipements.

Ce projet est finalisé, l'acquisition du terrain en prolongement du terrain de football a été signé en octobre dernier, nous remercions le propriétaire ainsi que l'agriculteur, ce qui a permis de concrétiser ce projet. Cet équipement est très attendu par les habitants, qui devra profiter à l'école, aux associations, aux assistantes maternelles...

# LES COMMISSIONS

## FLEURISSEMENT



Nous sommes constamment félicités pour notre centre bourg toujours bien fleuri. Cette année, cela n'a pas été facile avec les restrictions d'eau mais malgré cela nos parterres de fleurs n'ont pas trop souffert. Quelques bulbes ont été plantés ce qui permettra au printemps de voir quelques jonquilles, tulipes et narcisses. D'autre part, nous avons investi dans une cuve pour récupérer l'eau des gouttières de l'atelier communal ce qui permettra d'arroser les fleurs pour 2023. Merci à nos employés techniques qui mettent tout en œuvre pour que notre centre bourg soit agréable à nos yeux.



## TRAVAUX

### RADAR PEDAGOGIQUE

Cet équipement est muni d'un radar autoalimenté par un panneau solaire installé sur un mat. Il permet d'afficher instantanément la vitesse dans les deux sens de circulation et d'en conserver les données. Ce dispositif avertit les automobilistes en dépassement dans une zone où la vitesse est réduite conformément à la signalisation par panneaux. L'affichage lumineux prévient que la réglementation n'est pas respectée et qu'il est nécessaire de lever le pied.

Ils sont implantés, dans l'immédiat route de Plaisance, de l'Espérance et Grande Rue.

Société IVICOM France

Montant HT : 5515.00 euros

TVA 20 % : 1103.00 euros

MONTANT TTC : 6618.00 euros

### VIDEOPROTECTION

Après le réaménagement de notre cœur de village, nous avons constaté des dégradations diverses sur les plantations et le mobilier urbain. Après consultation, le conseil municipal a voté pour la mise en place d'un réseau local de vidéoprotection.

Cet équipement, installé en Août, est constitué d'un réseau radio et d'un serveur enregistreur vidéo avec des écrans de visualisation.

La zone centre bourg est pourvue d'une caméra de surveillance de trafic et d'autres plus ciblées sur des objectifs. Le tout représente un ensemble de 17 caméras fixes ou mobiles.

L'autre zone située près du stade et de l'atelier municipal est également équipée de 7 caméras et de détecteurs.

Ces installations à vision nocturne permettent des enregistrements en continu consultables uniquement par la gendarmerie, à la demande, lors de dégradations ou d'incivilités constatées.

Travaux réalisés par Sté R'Lan

Montant HT : 52021.00 euros

TVA 20% : 10404.20 euros

Montant TTC : 62425.20 euros

# LES COMMISSIONS

## TRAVAUX

### AMENAGEMENT

#### GRANDE RUE / RUE DES NOYERS

Pour faire suite aux travaux d'aménagement du centre bourg, le conseil municipal a décidé de poursuivre les aménagements de voirie du parking de l'école jusqu'à la sortie route de Montfort.

Le carrefour avec la rue des Noyers a été repris pour créer une voirie lourde et des trottoirs aux bordures adaptées. Celle-ci par conséquent est devenue prioritaire à droite.

Un passage surélevé a également été disposé après l'impasse des Grands Bois d'Angers afin de réduire la vitesse dans cette portion de ligne droite. Il sécurise également la traversée des piétons. Une signalisation horizontale et des panneaux routiers complètent ces aménagements.

Travaux réalisés par Ent. COLAS  
Montant HT : 62951.27 euros  
TVA 20% : 12590.25 euros  
MONTANT TTC : 75541.52 euros



### CREATION D'ECLUSES

#### SORTIE RD 20 BIS

A la sortie du bourg, la RD 20 bis en direction de Montfort a été pourvue d'une écluse qui présente un rétrécissement de la chaussée à 4.00 m de large, conforme pour le passage des camions et des convois agricoles. Cet aménagement ceinturé de bordures en béton permet de définir une priorité de passage selon la signalisation mise en place et une réduction de la vitesse pour aborder l'agglomération.

Travaux réalisés par Ent. COLAS  
Montant HT : 11717.20 euros  
TVA 20% : 2343.44 euros  
MONTANT TT : 14060.64 euros



### ROUTE

#### DE L'ESPÉRANCE

Le même type d'écluse a été positionné en partie basse de cette route particulièrement passagère et proche du croisement dit de la CUMA.

Travaux réalisés par Ent. COLAS  
Montant HT : 12195.72 euros  
TVA 20% : 2439.14 euros  
MONTANT TTC : 14634.86 euros



## SALLE MULTI-USAGES

Ce bâtiment préfabriqué est fréquemment utilisé par divers rassemblements publics et privés. Cependant il est vieillissant et a besoin d'être réhabilité pour satisfaire aux dernières recommandations en matière de performances énergétiques. Pour y parvenir, le conseil municipal a décidé de remplacer l'ensemble des menuiseries extérieures et de mettre en place un nouveau chauffage par pompe à chaleur air/air.

### MENUISERIES EXTERIEURES

Les menuiseries actuelles sont en acier avec un vitrage simple feuilleté occasionnant des déperditions importantes et des passages d'air froid. Elles sont remplacées par des ensembles en aluminium thermolaqués équipés de double vitrage feuilleté 44.2 sur chaque face et de gaz Argon en intercalaire soit une épaisseur totale de 36 mm. L'ensemble a un coefficient Uw de 1.4 W/m<sup>2</sup>.K performant pour des éléments d'aussi grandes tailles.

La pose est réalisée en tunnel et des habillages intérieurs de finition suppriment tous les passages d'air.

Travaux réalisés par SAS PASQUIER.  
Montant HT : 68799.00 euros  
TVA 20% : 13759.80 euros  
Montant TTC : 82558.80 euros

### POMPE A CHALEUR AIR/AIR

Le mode de chauffage au gaz précédemment utilisé était devenu obsolète et contraignant, sans parler de l'emprise d'énormes radiateurs et des contrôles périodiques de l'installation.

Après étude de performance énergétique, il apparait que la pompe à chaleur air/air est la plus adaptée pour chauffer et tempérer ces locaux d'une surface d'environ 300 m<sup>2</sup>.

Suite au démontage de l'installation existante, des modifications ont été réalisées comme le passage du tableau électrique en triphasé et la mise en place de bouteilles Propane pour la cuisson ou le réchauffage.

La climatisation réversible se compose d'une unité extérieure de 33.5 KW et de 6 unités intérieures sous forme de cassettes intégrées au plafond suspendu. Ces éléments sont discrets et apportent un confort thermique hiver comme été aux occupants de la salle.

Travaux réalisés par Ent. Cyril RENOU  
Montant HT : 25500.00 euros  
TVA 20% : 5100.00 euros  
Montant TTC : 30600.00 euros

# LES COMMISSIONS

## NOTRE SITE INTERNET EST EN LIGNE !

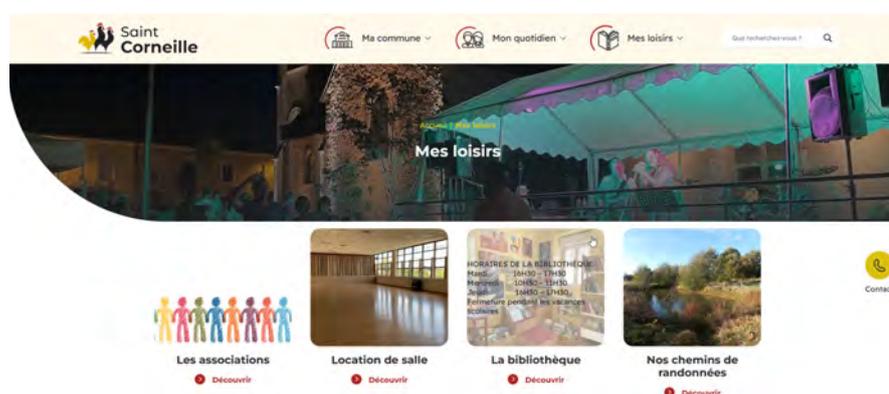
Engagement fort de notre programme électoral, nous sommes heureux d'avoir mis en ligne début juillet 2022, notre tout nouveau site internet. ([www.saint-corneille.fr](http://www.saint-corneille.fr)).



Nous avons voulu un site simple d'utilisation, et qui réponde aux standards actuels (responsive design notamment). Dès la page d'accueil, la barre **en 1CLIC** permet aux usagers d'avoir des raccourcis vers les menus les plus utilisés. Nous avons choisi l'option **co-marquage service public** ce qui permet d'obtenir toutes les démarches en ligne. Sur cette première page on retrouve un **flash Info** qui défile à côté des photos, le fil des **actualités**, **l'agenda**, la **boîte à Idées** qui va vous permettre de nous faire part de vos attentes, et **une carte interactive** où l'on retrouve l'ensemble des infrastructures de la commune, les artisans et commerçants de notre territoire.

**Un groupe de travail spécifique a été créé, en mai 2021, composé des élus suivants : Christelle Lévasseur (référente), Malika Planche, Aurélie Barré, Martine Evrard, Annick Richard, Karine Blin et Fabien Poirrier.**

Après 3 réunions de travail nous avons pu élaborer un cahier des charges sur la création d'un site internet et la réalisation d'une charte graphique. Le 14 octobre 2021, la société a3web (monclocher.com) a été retenue. Durant les 8 mois qui ont suivis, le groupe d'élus a travaillé de façon soutenue. Plusieurs réunions ont été nécessaires pour le choix du logo, puis de nombreuses réunions sur le choix du design du site. Une fois cette phase de graphisme achevée, le groupe s'est penché sur le contenu du site, et s'est mis à la recherche de toutes les informations utiles. C'est avec satisfaction, que le site est mis en ligne le 8 juillet 2022, via une annonce à la presse locale.



commune de  
**Saint Corneille**

## UN NOUVEAU LOGO



La seule identité visuelle, connue pour la commune de Saint-Corneille était le blason de la famille Haëntjens.

Nous sommes donc partis de ces 3 coqs, et avons demandé à l'agence de communication de travailler sur **un logo pour notre commune afin de rajeunir son image.**

Le logo retenu reprend l'identité connue des **3 coqs, mais têtes tournées vers la droite signe d'avenir et de dynamisme**, la couleur ocre du coq de gauche est un rappel de la couleur de fond du blason, la couleur bordeaux des crêtes rappelle la couleur dominante au sein de notre commune (mobiliers urbains) et enfin le gris foncé des corps et du texte, renvoie à la couleur choisie lors de l'aménagement du centre bourg.

**Nous avons voulu via ce nouveau logo, dégager une image plus moderne et dynamique de notre village.**

Ce nouveau logo a déterminé notre nouvelle charte graphique qui servira dorénavant dans l'ensemble de nos communications, et qui a été utilisée pour la réalisation de ce Cornélien.

## UNE APPLI BIENTÔT DISPONIBLE

Dans la suite de la création du site internet, vous allez pouvoir consulter l'actualité de la commune, être notifiés des alertes, et déclarer des problèmes via votre smartphone, avec la mise en place d'une application mobile. (Compatible AppleStore et Android).



Le groupe constitué pour le site travaille actuellement sur la finalisation de l'application. Nous sommes en phase de test.

**Vous retrouverez très prochainement l'application en téléchargement sur vos smartphones.**

# LA VIE SCOLAIRE

## ECOLE PUBLIQUE DE SAINT CORNEILLE

**34, Grande rue – 02 43 27 52 89**

**Courriel :** ce.0720651s@ac-nantes.fr – **Blog :** <http://classece.canalblog.com>

**Horaires :** 8h45-11h45 et 13h30-16h30

**Accueil :** à partir de 3 ans

**ACCUEIL PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL “LA MARELLE”**

Horaires : 7h15-8h45 et 16h30-18h45 -Tél. : 02 43 27 97 00

**RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL :** Tél. : 02 43 27 97 00

**COLLÈGE DE SECTEUR :** Wilbur Wright de Champagné

Tél. : 02 43 89 52 01 - <https://clg-wwright.sarthe.e-lyco.fr/>

## ORGANISATION 2022/2023 :

**PS-MS-GS:** M<sup>me</sup> ROSSIGNOL Stéphanie et M. MENU Fabien (le jeudi) , assistés de M<sup>me</sup> GOUPIL Nathalie

**PS-MS :** M<sup>me</sup> OBBA Alexandra, assistée de Mme MAILLARD Coralie

**GS-CP :** M<sup>me</sup> PASTOR Chantal, assistée de Mme PINTHON Edwige

**CP-CE1 :** M<sup>me</sup> KRIZEK Anne-Sophie, Directrice et M. MENU Fabien (le lundi et certains vendredis)

**CE1-CE2 :** M. PAULOIN Hugues

**CE2-CM1 :** M<sup>me</sup> GUEDON Hélène et M. MENU Fabien (le mardi)

**CM1-CM2 :** M<sup>me</sup> RENAULT Anais-Marie.

### Soit 7 classes pour 167 élèves

Inspecteur de l'Education nationale, circonscription Le Mans Est :  
M. MONBRUN – 02 43 84 74 74

Centre Médico-scolaire : Docteur MAS et Mme LEBLOND Fabienne  
(infirmière) : 02 43 89 18 20

Réseau d'aides aux enfants en difficultés (R.A.S.E.D.) de Champagné :  
02 43 89 09 31

M<sup>me</sup> MORIN (Psychologue) – Mme LORIEUX (Rééducatrice)

4 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) :  
Mesdames KARAL-COUTABLE Songül, MAIGNANT Fabienne, MOREL Hélène,  
KHALED Ahlem.

### L'ÉCOLE, C'EST AUSSI :

- une **BCD** (Bibliothèque-Centre-Documentaire), **une salle d'activités**,  
une salle de motricité, 7 classes équipées de **vidéoprojecteurs interactifs**,  
2 cours et 1 préau, une salle de motricité.

- une association scolaire « **Accolade** » qui finance la plupart  
des sorties des élèves.

- un accueil périscolaire communautaire “**La Marelle**”,  
un **restaurant scolaire** communal.

- un **groupe de parents élus au Conseil d'École** : Mesdames **BLANCHARD ;  
CHARLOT-PEYRAMAYOU ; COLAS, GARRIGUES-LOUCHE ;  
GAUDRÉ-POLIGNÉ ; LIBERGE ; PINAUDIER ; ROBIN ;** Messieurs **FURET ;  
GAUDRÉ ; PEYROT** [parents.elus.stcorneille@gmail.com](mailto:parents.elus.stcorneille@gmail.com)

- une **Association de Parents** très active qui soutient l'école :  
[apec.stcorneille@gmail.com](mailto:apec.stcorneille@gmail.com)

## LES MOMENTS FORTS DE 2022/2023 :

- **Pédagogiques : Prix des lecteurs de l'école de Saint-Corneille** : L'école organise son **11<sup>e</sup> « Prix des Lecteurs »** avec le soutien de l'Association des Parents d'Elèves. En juin 2023, chaque enfant sera amené à voter pour son livre préféré.

- **Elections de parents au Conseil d'école** : Elles ont eu lieu le vendredi 7 octobre

- **Culturels : Concert de chant** (CE2-CM1-CM2), Projet « **théâtre** » avec Adélie TRUILLET (GS- CP et CP-CE1), **spectacles vivants** à St Corneille, à Coulaines et au Mans. Participation à **la commémoration de l'armistice 14-18** (CM), Thème « autour du Monde » (maternelle)

- **Sportives: Natation** à la piscine Sittellia (de la GS au CM2), **Enduro** (de la GS au CM2), **Rencontre « jeux athlétiques »** avec Fatines (CE2-CM1-CM2), Poney (PS-MS)

- **Visites : Journée d'accueil au collège** de Champagné (CM2) ;

- **Prévention : formation des médiateurs de récréation** (CM), **atelier « éducation à la sexualité »** (CM2) avec Mme LEBLOND Fabienne, infirmière de l'Education nationale.

### DATES À RETENIR

**La Fête de l'école aura lieu le samedi 24 juin 2023** : c'est toujours un grand moment dans la vie de la commune ; n'hésitez pas à venir vous y détendre en famille. Les bénéficiaires de cette journée alimentent les caisses d'Accolade. Les billets de souscription seront en vente à l'école et auprès des enfants.

# LA VIE SCOLAIRE

## COUP DE PROJECTEUR SUR : LES COURS DE RÉCRÉATION

Les espaces extérieurs font partie intégrante de l'école. Dans le parcours scolaire d'un enfant, la cour est un espace marquant. C'est l'endroit où il commence ses journées d'école, où il décompresse, où il s'accorde une pause. La cour est un espace essentiel pour le développement sensoriel et psychomoteur des plus petits et l'apprentissage de la vie en collectivité pour tous.

Depuis plusieurs années, l'équipe pédagogique, la mairie et l'association des parents d'élèves ont permis d'entamer un aménagement des 2 cours de l'école par leurs projets et leurs achats.

La cour des maternelles, ornée d'une nouvelle fresque réalisée par les élèves, s'est vue dotée par exemple d'une structure de jeux, de bancs, de carrés potagers, de tracés au sol pour réaliser des parcours en vélo.

La cour élémentaire a elle aussi commencé son aménagement par une table, des carrés potagers et des tracés au sol permettant de jouer à des jeux traditionnels (ex : la marelle). De futurs projets sont en réflexion pour continuer d'aménager cette grande cour.

## INSCRIPTIONS POUR 2023/2024

**Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2023** se font au préalable auprès du secrétariat de mairie, à partir de début Mars aux horaires habituels d'ouverture de la mairie. Puis, dans un second temps, il faut prendre contact avec la Directrice au 02.43.27.52.89 dans le but de finaliser l'inscription de son enfant à l'école. Des rendez vous seront proposés à partir de 16h30 et le lundi toute la journée et certains vendredis.

### Vacances scolaires pour 2022-2023. Écoles et collèges - Zone B

- Noël : du 16/12/2022 au 3/01/2023
- Hiver : du 10/02 au 27/02
- Printemps : du 14/04 au 02/05
- Congés de l'Ascension : du 17/05 au 21/05
- Été : vendredi 07/07/22

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.



M. Louvet a pris la direction de l'école publique de Saint Corneille en septembre 1994, il y avait alors 770 habitants dans notre village et 3 classes.

28 ans plus tard, nous sommes environ 1600 habitants, et notre école compte 7 classes.

Il a été un directeur très impliqué dans la vie scolaire et a amplement participé à son développement, et, à sa modernisation, toujours avec enthousiasme et professionnalisme. Il a su conserver des relations mairie-école privilégiées, toujours courtoises et respectueuses.

Les nombreuses marques de sympathie et témoignages reçues lors des derniers moments festifs de la vie de l'école ont montré combien M. Louvet était un directeur apprécié et reconnu auprès de ses collègues, anciens et actuels élèves, et de leurs parents.

L'équipe municipale remercie Mr Louvet pour son implication au sein de notre école, durant ces 28 années.

Depuis le mois de septembre, Mme Krizek a pris le poste de direction de notre école. Nous lui souhaitons le meilleur dans cette nouvelle aventure professionnelle.

## RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire accueille tous les midis, les enfants des classes maternelles et primaires. C'est en moyenne 140 enfants qui déjeunent chaque jour. Pour permettre aux enfants d'être accueillis dans des bonnes conditions, 2 services sont mis en place.

Ce sont 7 agents communaux qui assurent chaque jour l'accompagnement et la surveillance des enfants sur cette pause méridienne.

Depuis octobre dernier, 2 emplois AESH en charge de l'accompagnement des enfants ayant une notification de la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées)

ont rejoint l'équipe déjà en place.

Merci à Céline, Elisabeth, Edwige, Marie-Noëlle, Catherine, Martine, pour leur investissement quotidien.

Jusqu'en juin 2022, la société API avait en charge la gestion du restaurant scolaire. Son contrat ayant pris fin, un appel d'offre a été lancé en mai 2022.

La commission restaurant scolaire composé de parents d'élèves et d'élus a retenu la société Convivio à Beaufay (72), qui fournit les repas en liaison froide depuis la rentrée scolaire de septembre 2022.

### Surveillance sur le temps de la cantine



M<sup>me</sup> Catherine LE LAY



M<sup>me</sup> Catherine LE LAY

### Préparation des repas



M<sup>me</sup> Maria MAFOA



M<sup>me</sup> Elisabeth DECAEN

### Au restaurant scolaire



M<sup>me</sup> Marie-Noëlle DUJARDIN

### Aide au service



M<sup>me</sup> Edwige PINTHON



M<sup>me</sup> Céline

# LA VIE LOCALE

## LA FIBRE

Le déploiement de la Fibre en Sarthe est terminé, l'ensemble des habitants peuvent prétendre à un accès internet haut débit via la Fibre.

Pour en savoir plus nous vous invitons à vous connecter au site : <https://lafibrearrivechezvous.fr/>

Ou via le numéro Vert 0 800 800 617

### Raccordement d'une nouvelle parcelle individuelle

Pour les nouvelles parcelles individuelles viabilisées ou en cours de viabilisation, il convient désormais de prendre les bonnes dispositions pour s'interconnecter aux infrastructures du réseau fibre.

Ces dispositions sont précisées par le Code de l'Urbanisme en son article L332-15 rappelées pour l'essentiel ci-dessous.

Remarquez cette notion importante de « droit du terrain » pour laquelle le financement du propriétaire ou du promoteur est sollicité.

Les règles d'ingénierie à respecter afin d'interconnecter une parcelle (utilisation de fourreau, gaine) aux infrastructures du réseau fibre sont disponibles sur le site internet :

[www.lafibrearrivechezvous.fr](http://www.lafibrearrivechezvous.fr)

Rubrique : Informations pratiques / Toute la documentation / Cahier des charges

Article L332-15 Modifié par L.OI n°2009-536 du 13 mai 2009 - art. 117



#### INFORMATION

Sartel THD a mis en place une offre "Prestation d'adduction" à destination des particuliers et qui concerne uniquement le domaine public au droit du terrain. Cette offre est disponible en commande sur le site internet :

[www.lafibrearrivechezvous.fr](http://www.lafibrearrivechezvous.fr)

Rubrique : Nouvelles constructions / Je suis un client particulier

7

### Les grandes étapes pour passer à la Fibre



#### 1 Tester son éligibilité

> Connectez-vous sur le site internet :

[www.lafibrearrivechezvous.fr](http://www.lafibrearrivechezvous.fr)

Rubrique : la fibre optique pour mon domicile / je teste l'éligibilité de mon adresse

> Renseignez votre adresse pour savoir si le raccordement est possible.



#### 2 Choisir un opérateur

> Prenez contact avec le FAI de votre choix pour souscrire à une offre. La liste des opérateurs est disponible sur le site internet :

[www.lafibrearrivechezvous.fr](http://www.lafibrearrivechezvous.fr)

Rubrique : le projet / les opérateurs de services Internet

> Une fois l'abonnement validé, l'opérateur effectuera le raccordement du domicile.



#### 3 Intervention du technicien

> Avant l'intervention, anticipez au mieux le cheminement de la fibre (élagage des arbres, réparation d'une conduite souterraine, installation de gaines...) jusqu'à l'endroit de l'habitation où sera installé la box.

> Le jour de l'intervention, si des travaux supplémentaires doivent être réalisés, le technicien l'indiquera avant de fixer un nouveau rendez-vous.

> A la fin de l'installation, un compte-rendu d'intervention est signé.



#### 4 La fibre est là !

> Après l'activation de la ligne par le FAI, il n'y a plus qu'à brancher les équipements fournis par ce dernier pour bénéficier d'une connexion ultra rapide !

9



# LA VIE LOCALE

## L'ASSAINISSEMENT DE NOTRE COMMUNE

L'assainissement : peu visible, mais vital.

Le conseil municipal a validé par délibération l'investissement dans un schéma directeur pour les dix années à venir.

L'assainissement est un problème très terre à terre et même sous terre, peu connu de nos administrés, où se joue une partie de l'avenir de notre commune.

Il nécessite des investissements invisibles pour la population, mais extrêmement importants.

Nous avons été alertés par l'ARS d'une surcharge de 30% de la station d'épuration liée au déversement d'eaux claires et une surcharge organique due à l'augmentation de la population. Déjà environ 70 foyers ont reçu un courrier pour une remise aux normes de leurs installations qui consistait à séparer les eaux de pluie se rejetant dans le réseau des eaux usées. Je remercie les foyers qui ont effectué les travaux nécessitant pour la plupart un coût important, je souhaite que les derniers Cornéliens n'ayant pas encore mis aux normes leurs installations le fassent afin d'éviter les pénalités prévues par la loi.

Le programme pluriannuel de travaux sur la période 2023-2032 permettra de lutter contre les apports d'eaux pluviales.

Notre préoccupation est que les investissements soient engagés et que le financement soit assuré pour que la croissance maîtrisée de Saint Corneille soit assurée pour les dix ans à venir.

La maîtrise de notre assainissement est impérative sous peine de voir l'urbanisation de notre commune bloquée par une décision préfectorale.

Le Maire / Michel Pré

## SOBRIETE ENERGETIQUE ET ECONOMIES D'ENERGIES

Le contexte géopolitique tendu du fait de l'invasion russe de l'Ukraine et les opérations de maintenance du parc nucléaire français provoquent des augmentations importantes des prix du gaz et de l'électricité sans précédent.

Le plan de sobriété énergétique national conduit chacun d'entre nous à diminuer sa consommation d'énergie. Dans ces circonstances la municipalité a d'ores et déjà pris des mesures pour réduire sa consommation énergétique :

- Les plages horaires d'éclairage public ont été modifiées et réduites : programmation sur l'ensemble de la commune de 18h30 à 22h30 jusqu'à nouvel ordre.
- L'éclairage de l'église et de la mairie est désormais limité au vendredi et samedi soir.
- Les illuminations de Noël toutes équipées en LED sont maintenues, mais leur mise en service est diminuée de 2 semaines par rapport aux années antérieures.
- Les menuiseries de la salle multi-usages vont être remplacées par des matériaux assurant une meilleure isolation thermique.
- La chaudière à gaz de la salle multi-usages a été remplacée par une pompe à chaleur, moins énergivore.
- Le chauffage du groupe scolaire a été mis en fonction qu'au retour des vacances de Toussaint

Rappelons que la précédente phase d'implantation d'éclairage public (79 poteaux, sur 4,5 kms) a été équipée en éclairage solaire permettant de produire 18 460 Kwh et d'économiser 6.4 tonnes de CO2.

Plus qu'un symbole de solidarité nationale, ces mesures traduisent la volonté de la municipalité de limiter ses dépenses d'énergies en adoptant une attitude éco-responsable.



## OCTOBRE ROSE

### Le mois de la sensibilisation au dépistage du cancer du sein

La seconde édition d'Octobre Rose, en faveur de la ligue contre le cancer, a été mise en œuvre tout le long du mois d'octobre 2022, et s'est conclue par le moment phare de l'opération : La Marche Rose le 30 octobre.

Sous l'égide de Magalie SIXTE-PORRET et avec le soutien financier et logistique d'associations et de commerçants de la commune, plusieurs animations, décorations, ventes de crayons, de pin's ou cagnottes pour les dons ont été mises en place un peu partout sur la commune.

La Mairie s'est parée de son éclairage rose, les entrées de bourgs, la boulangerie, la buvette du stade municipal, le salon de coiffure, le cabinet infirmier, le bureau de poste ont été également décorés en rose. Le moment clé de cette édition a été la Marche Rose, randonnée de 5 kms sur la commune au départ du stade municipal qui a rassemblé plus de 160 personnes.

Ce qui a permis de récolter un peu plus de 1300€ de dons de particuliers ou d'associations locales en faveur de la ligue contre le cancer. Un verre de l'amitié à l'arrivée a été offert par le Comité des fêtes.



M<sup>me</sup> SIXTE-PORRET remercie tous les donateurs, les associations, commerces et habitants de la commune qui se sont impliqués dans cette édition 2022, parmi lesquels :

- Football - Club
- Boulangerie La Vallée Gourmande
- Gymnastique Volontaire
- Comité des fêtes
- Tennis Club
- Coiffeuse
- Epicerie Beaudoux
- Marina Vannier pour l'élaboration et l'impression des affiches

**MERCI À TOUS !!**

# LA VIE LOCALE



## CHEMIN PEDESTRE

**La création de nouveaux chemins pédestres sur notre commune n'est pas aisée. En effet, la cause est la disparition des anciens chemins : le remembrement, la ligne LGV. Il faut dire que la randonnée pédestre a pris un véritable essor, activité peu coûteuse et bonne pour la santé.**

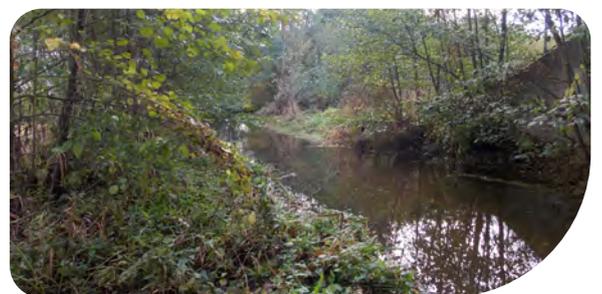
Lors du précédent numéro du Cornélien nous vous annoncions travailler sur un parcours qui relierait Saint Corneille/ Savigné, il y avait une possibilité : emprunter deux passages privés sur notre commune, c'est ce qui a été mis en œuvre avec les propriétaires et les agriculteurs, une convention a été signée (nous les remercions). Le balisage a été effectué sur les communes de Savigné et de Saint Corneille avec les adhérents des Croq' Sentiers et trois bénévoles de notre commune Serge, Guy et Jean Marc le 23 mars. Ce circuit permet de rejoindre Savigné l'Evêque et Sillé-le-Philippe.

Ce circuit a été inauguré le dimanche 9 Octobre avec un départ de la Cuma, pour rejoindre le groupe des Croq' Sentiers parti de Savigné pour un rendez-vous à la jonction des deux communes. C'est cent vingt-cinq marcheurs qui ont participé avec un nombre équilibré entre Cornéliens et Savignéens. Nous avons terminé le parcours en direction de Savigné l'Evêque et à l'arrivée nous avons partagé le verre de l'amitié. L'idée de cette randonnée partagée deviendra peut-être un rendez-vous annuel.

### **Rappel des consignes à respecter :**

Restez sur les chemins balisés, ne faites pas de feu et ne jetez ni mégots, cigarettes ou allumettes, ne campez pas, respectez la propreté des lieux en emportant vos déchets, n'effectuez pas de cueillette, n'effrayez pas les animaux et refermez bien les barrières derrière vous, tenez votre chien en laisse.

**DU RESPECT DE CES CONSIGNES,  
DEPEND LE MAINTIEN DE CETTE AUTORISATION**



# LA VIE LOCALE

## NOTRE SITE INTERNET EST EN LIGNE !

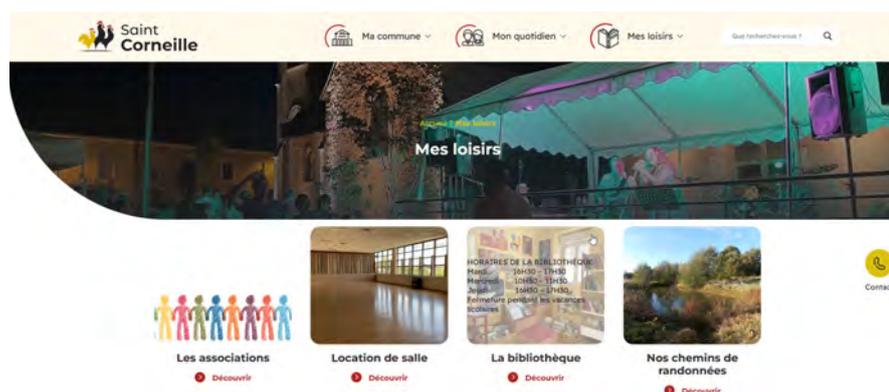
Engagement fort de notre programme électoral, nous sommes heureux d'avoir mis en ligne début juillet 2022, notre tout nouveau site internet. ([www.saint-corneille.fr](http://www.saint-corneille.fr)).



Nous avons voulu un site simple d'utilisation, et qui réponde aux standards actuels (responsive design notamment). Dès la page d'accueil, la barre **en 1CLIC** permet aux usagers d'avoir des raccourcis vers les menus les plus utilisés. Nous avons choisi l'option **co-marquage service public** ce qui permet d'obtenir toutes les démarches en ligne. Sur cette première page on retrouve un **flash Info** qui défile à côté des photos, le fil des **actualités**, **l'agenda**, la **boîte à Idées** qui va vous permettre de nous faire part de vos attentes, et **une carte interactive** où l'on retrouve l'ensemble des infrastructures de la commune, les artisans et commerçants de notre territoire.

**Un groupe de travail spécifique a été créé, en mai 2021, composé des élus suivants : Christelle Lévasseur (référente), Malika Planche, Aurélie Barré, Martine Evrard, Annick Richard, Karine Blin et Fabien Poirrier.**

Après 3 réunions de travail nous avons pu élaborer un cahier des charges sur la création d'un site internet et la réalisation d'une charte graphique. Le 14 octobre 2021, la société a3web (monclocher.com) a été retenue. Durant les 8 mois qui ont suivis, le groupe d'élus a travaillé de façon soutenue. Plusieurs réunions ont été nécessaires pour le choix du logo, puis de nombreuses réunions sur le choix du design du site. Une fois cette phase de graphisme achevée, le groupe s'est penché sur le contenu du site, et s'est mis à la recherche de toutes les informations utiles. C'est avec satisfaction, que le site est mis en ligne le 8 juillet 2022, via une annonce à la presse locale.



commune de  
**Saint Corneille**

## UN NOUVEAU LOGO



La seule identité visuelle, connue pour la commune de Saint-Corneille était le blason de la famille Haëntjens.

Nous sommes donc partis de ces 3 coqs, et avons demandé à l'agence de communication de travailler sur **un logo pour notre commune afin de rajeunir son image.**

Le logo retenu reprend l'identité connue des **3 coqs, mais têtes tournées vers la droite signe d'avenir et de dynamisme**, la couleur ocre du coq de gauche est un rappel de la couleur de fond du blason, la couleur bordeaux des crêtes rappelle la couleur dominante au sein de notre commune (mobilier urbain) et enfin le gris foncé des corps et du texte, renvoie à la couleur choisie lors de l'aménagement du centre bourg.

**Nous avons voulu via ce nouveau logo, dégager une image plus moderne et dynamique de notre village.**

Ce nouveau logo a déterminé notre nouvelle charte graphique qui servira dorénavant dans l'ensemble de nos communications, et qui a été utilisée pour la réalisation de ce Cornélien.

## UNE APPLI BIENTÔT DISPONIBLE

Dans la suite de la création du site internet, vous allez pouvoir consulter l'actualité de la commune, être notifiés des alertes, et déclarer des problèmes via votre smartphone, avec la mise en place d'une application mobile. (Compatible AppleStore et Android).



Le groupe constitué pour le site travaille actuellement sur la finalisation de l'application. Nous sommes en phase de test.

**Vous retrouverez très prochainement l'application en téléchargement sur vos smartphones.**

# LA VIE LOCALE

## LISTE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

M. et M <sup>me</sup> BEAUDOUX Pascal	Epicerie-boucherie-charcuterie	19, Grande Rue	02 43 27 98 30
M. et M <sup>me</sup> VALLEE Sébastien	Boulangier-Pâtissier	29, Grande Rue	02 43 27 51 65
M <sup>me</sup> PÉAN Marie-Ange	Horticulteur	1102 Route de la Houssaye - « L'Ormeau »	02 43 27 54 52
M. et M <sup>me</sup> CAILHAU Eric	Agriculteurs - Producteur de Fromages de Chèvres	191 Route de la Ratée « La Pointe »	02 43 27 50 87
M. MÉDARD Christophe	Charpentier	16, rue des Noyers	02 43 27 92 26
M. GENTIL Alex	Paysagiste, Création et Entretien Espaces verts	18 Route de Plaisance	06 40 13 49 51
M. JOB Johan	Métallier	71 Chemin des Chouannières	06 79 12 45 79
QualiJOB M. ROBERT Stéphane	Plâtrerie-Isolation-Menuiserie	37 Rue Neuve	02 43 76 54 88
CHROMA DECOR - M <sup>me</sup> CHOPLAIN Sophie	Peintre d'intérieur	54 rue des Sablons	06 50 91 26 60
SARL GAUVRIT	Couvreur	Rue des Sablons	06 61 26 51 55
M. PASQUIER Stéphane	Menuisier-Agenceur	11 Route de Plaisance	06 63 56 05 44
M <sup>me</sup> DESANDES Florence	Coiffeuse à domicile	48 bis rue des Sablons	06 71 20 18 17
M. LOCHET Jordan	Peintre et Vitrier	1 bis chemin des Marais	06 62 71 79 71
M. RIGOT Jean-Pierre	Entretien Espaces verts	6 chemin des Bois d'Angers	02 43 27 93 02
M. FROGER Kevin	Mécanique agricole et motoculture	771, route de la Ratée - Les Houlberdières	06 32 86 76 23
M. RENOY Cyril	Electricité,-plomberie-chauffage	1 Route de Plaisance	06 21 41 53 50
SG CONSOLE INFORMATIQUE TELEPHONIE M. GALASSO Stéphane	Réparation- dépannage Smarphone - Tablette - Console de Jeux - Ordinateur portable ou fixe - Microsoudure	6 rue des Camélias	06 28 22 05 73
ENERGYCOIFF	Coiffeur	1 rue du Clos de la Vigne	02 43 42 13 46
Au KLEIN d'Oeil	Coiffeuse à domicile	25 Chemin de la Pintièrre	07 88 29 20 78
CUMA Des Marais	Coopérative d'Utilisation de Matériels Agricoles	Les Marais	02 43 27 54 30

### OHMK>IF ÖMÖH

#### Température moyenne à Saint-Corneille (en degrés)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
janvier	4,5	5,9	4,3	7,2	4,9	6,3	2,3	7,8	4,0	6,5	4,2	5,0
février	6,7	1,0	3,5	7,6	4,3	6,5	7,0	2,6	7,0	8,5	6,3	6,8
mars	8,7	9,0	5,7	8,9	7,7	6,9	10,2	7,7	9,0	9,0	7,4	9,2
avril	13,5	8,9	9,4	11,9	11,7	9,3	9,7	13,0	10,5	14,5	9,0	10,9
mai	15,5	14,7	12,2	13,7	14,4	14,2	16,3	15,9	13,0	16,0	12,7	16,0
juin	17,8	17,0	16,8	18,1	18,3	17,7	20,1	19,4	19,5	18,0	18,8	18,9
juillet	17,4	18,0	21,9	20,3	20,5	20,2	20,4	22,6	21,5	20,0	19,5	21,2
août	19,0	19,8	19,2	17,7	20,0	20,6	19,6	20,5	20,0	21,0	18,0	21,2
septembre	17,6	15,1	16,1	17,5	14,8	18,5	15,5	16,5	17,0	18,5	18,0	16,4
octobre	12,9	12,1	13,8	14,0	11,6	11,1	14,1	14,1	13,5	12,0	11,7	16,2
novembre	10,4	7,5	6,8	10,2	11,2	7,9	8,0	8,3	8,0	9,3	6,4	
décembre	7,2	6,3	5,1	5,2	9,2	4,3	5,7	7,0	7,0	6,7	6,4	

#### Pluviométrie à Saint-Corneille (en mm)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
janvier	70,0	38,2	78,1	108,6	55,2	99,8	39,4	110,6	60,0	63,5	86,1	39,7
février	42,1	13,1	59,6	103,6	59,4	58,0	43,9	54,2	42,5	80,0	41,2	27,4
mars	32,6	23,1	94,8	34,4	29,6	92,6	49,9	104,4	65,0	83,5	34,5	37,8
avril	10,0	132,3	59,6	83,4	57,4	59,8	15,3	47,9	41,5	28,5	35,5	37,3
mai	9,9	90,8	119,3	93,2	68,8	132,9	69,2	32,3	50,0	24,5	115,5	15,3
juin	53,3	69,6	65,2	50,4	38,5	87,1	34,1	94,3	38,0	44,0	100,0	66,7
juillet	60,3	99,4	58,1	101,5	22,3	23,0	52,9	36,6	17,0	8,5	50,8	11,5
août	96,1	9,5	12,8	102,5	82,2	22,6	86,1	43,5	80,0	36,0	23,4	45,5
septembre	35,1	57,8	52,3	9,5	77,7	24,2	114,9	8,9	30,0	26,0	32,4	88,5
octobre	27,1	197,4	76,3	43,7	49,2	31,5	20,9	41,5	163,5	80,0	107,4	51,9
novembre	26,3	37,0	100,2	70,0	85,8	66,5	50,1	110,6	128,0	29,5	33,3	
décembre	120,7	148,4	89,0	81,7	39,7	20,5	84,1	101,7	118,0	171,6	77,2	
<b>TOTAL ANNUUEL</b>	<b>583,5</b>	<b>916,6</b>	<b>865,7</b>	<b>882,5</b>	<b>665,8</b>	<b>718,5</b>	<b>660,8</b>	<b>786,5</b>	<b>833,5</b>	<b>675,6</b>	<b>737,3</b>	<b>421,60</b>

Source J. PISSOT- Saint-Corneille

# LA VIE LOCALE

## CONSEILLER NUMÉRIQUE



Victor, conseiller numérique sur notre communauté de communes, vous donne rendez-vous un jeudi après-midi par mois, à la mairie de Saint Corneille.

Il peut vous aider dans l'utilisation de votre ordinateur, votre smartphone, vos emails, il est là pour répondre gratuitement à toutes vos difficultés liées aux usages numériques.

**Avec le Département  
des conseillers  
numériques  
à votre service !**

**DÉS ATELIERS GRATUITS POUR TOUS**

- Découvrir les Outils NUMÉRIQUES
- Réaliser mes DÉMARCHES EN LIGNE
- Envoyer et recevoir des MAILS
- Découvrir de NOUVELLES TECHNOLOGIES
- Gérer, protéger MES DONNÉES PERSONNELLES
- Rechercher UN EMPLOI ou UNE FORMATION

Opération soutenue par l'Etat dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services  
www.communautécommunesaintcorneille.fr

**Sarthe**  
Le Département  
www.sarthe.fr

Retrouvez toutes les dates près de chez vous **au dos...**

Ses prochaines dates de permanence à Saint-Corneille sont :

**Jeudi 19 Janvier 2023**

**Jeudi 16 Février 2023**

N'hésitez pas à contacter la mairie pour connaître les dates suivantes. Vous pouvez également le contacter, si vous êtes un groupe intéressé par un atelier, il peut par exemple dédier des sessions à :

- Gérer sa boîte mail ; Gérer ses mots de passe ; Être vigilant face aux menaces en ligne ; Bonnes pratiques pour acheter en ligne ; Initiation Tablette/Smartphone ; Qu'est-ce qu'une Fake News ?.

C'est un service gratuit mis à disposition par le département.



FRANCE SERVICES



## UN NOUVEAU SERVICE DU CENTRE LARES

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez.

Au Centre LARES retrouvez en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

A compter du 30 août, vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

De plus, chaque semaine, **les mercredi et samedi matin des permanences auront lieu dans les communes adhérentes.** (sur rendez vous au 02.43.76.70.25

### Les Horaires :

lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h  
mardi de 9h à 13h et de 14h à 18h  
mercredi de 14h à 18h  
jeudi de 9h à 14h et de 15h à 19h  
vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

**France services : le service public au cœur des territoires.**

## NOUVEAUX SALARIÉS



Nous saluons l'arrivée de Sylvie à l'agence postale et à l'accueil de la mairie en remplacement d'Elodie ainsi qu'Alexandre nouvel agent technique pour seconder Arnaud, faisons-leur un bon accueil.



# LA VIE LOCALE



## CENTRE LARES

(Lieu d'Accueil de Rencontre, d'Ecoute et de Solidarité)

1 place Jacques Moreau – 72450 MONTFORT LE GESNOIS

Présidente : Christine Marchand

Directrice : Sophie PORTAIL

Directrice administrative et financière : Christelle BERHAULT

Tel. 02.43.76.70.25

Mail. [contact@cslares.fr](mailto:contact@cslares.fr)

Site : [cslares.fr](http://cslares.fr)

Le centre LARES propose ses activités et services à **TOUS les habitants du territoire sans distinction d'âge ou de situation sociale**. Il suffit de s'acquiescer d'une adhésion familiale annuelle.

Le centre LARES s'adresse également aux associations pour les accompagner dans leurs différentes démarches (administratives, techniques et matériel).

### ACTIVITES LARES



- Les « Bricoles du mercredi » : 1 atelier par mois
- Les ateliers « Snoezelen » : 1 samedi tous les deux mois
- Les ateliers motricité parents/enfants de 0 à 3 ans : 1 samedi tous les deux mois
- Les ateliers parents/enfants itinérants pendant les vacances scolaires
- English for kids : 1 mercredi tous les deux mois
- Atelier encadrement : tous les mercredis hors vacances scolaires
- Repair café : 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois
- Travaux d'aiguilles : 2 jeudis par mois



### LA PETITE ENFANCE

- « Les Queniaux » à Lombron : **Renseignements au 02.43.89.47.44**
- « Le jardin des p'tits loups » à Saint Corneille : **Renseignements au 02.43.57.05.80**

### EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



- L'épicerie sociale « Le panier » accueille les familles en difficulté mais propose également des produits locaux accessibles à tous (légumes, miel, fromage de chèvre, produits d'hygiène...) **Ouverture le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 11h30.**
- « Les Intervals » de l'écoute sont présents aux heures d'ouverture de l'épicerie. Des bénévoles formés à l'écoute sont à la disposition de **tous les habitants** qui ressentent le besoin de parler. **Ce service est confidentiel, anonyme et gratuit.**

### FRANCE SERVICES

Nos animateurs France Service vous accompagne dans vos démarches administratives et nécessitant un accès en ligne.

Sur rendez-vous au centre LARES et en itinérance, sur les communes adhérentes, les mercredi et samedi.



### MANIFESTATIONS LARES

Le centre Social organise différentes manifestations tout au long de l'année :

- La fête du jeu (octobre)
- Le salon de la parentalité (octobre)
- ...
- Le réveillon solidaire (décembre)
- La collecte de la Banque Alimentaire (novembre)

### PROJET LARES-

« Pour bien vieillir » : 10 ateliers pour travailler votre mémoire du 24 janvier au 11 avril 2023.

Pour tous renseignements ou inscription contactez notre partenaire MSAIO au 07.89.94.82.35

Retrouvez l'ensemble des activités sur le site [cslares.fr](http://cslares.fr) ou sur les pages Facebook.



Nous recherchons toujours des personnes désireuses de donner un peu de leur temps et de leurs compétences notamment auprès des clients de l'épicerie sociale et solidaire et autres activités. N'hésitez pas à nous contacter ou passez nous voir.

# LA VIE LOCALE



## L'ÉGLISE (DE) SAINT CORNEILLE

*Notre commune tire son nom du saint patron de son église, Saint Corneille. Cette église, telle que nous la voyons aujourd'hui, est le résultat d'une forte transformation qui a eu lieu il y a 160 ans environ. C'est bien sûr un lieu de culte, mais aussi le cœur de notre village ; c'est le bâtiment emblématique de notre commune, et, malgré son apparence, elle a une longue histoire.*

### Une église il y a 1000 ans

L'acte le plus ancien connu concernant notre commune est daté du 12 octobre 873, dans lequel le roi Charles le Chauve confirme au monastère Saint Vincent du Mans la possession de la ville de « Banniolo » (Bignolas, lieu-dit au bord de la Vive Parence, près de Touvoie).

Le nom a évolué pour devenir Sancti Cornelii de Banniolo, puis Sancti Cornelii, devenant Saint Corneille.

Y avait-il déjà une église en 873, ou a-t-elle été construite au 10<sup>ème</sup> siècle ? Certains indiquent que les fondations datent de l'an 830 ...

L'existence de notre église est signalée au 11<sup>ème</sup> siècle (1<sup>ère</sup> date citée : 1035) dans des actes répertoriés par le Cartulaire de l'abbaye St Vincent du Mans pour dire et confirmer que l'église était devenue la propriété de ce monastère.

### Saint Corneille, un pape persécuté

Corneille est le 21<sup>ème</sup> pape, dans une période agitée pour l'Eglise (251 – 253). Il a dû faire face à Novatien qui voulait alors être pape à sa place ; après s'être fait nommer pape par 3 évêques, Novatien est excommunié par le synode des évêques, sous l'action notamment de Cyprien, l'évêque de Carthage.

Corneille est aussi confronté à l'empereur romain Dèce qui persécute les chrétiens. Corneille est rapidement envoyé en exil où il meurt en 253. Sa tombe se trouve dans la catacombe de Saint Calixte à Rome.

Saint Corneille et Saint Cyprien sont souvent associés ; c'est le cas notamment pour l'église de Tennie.

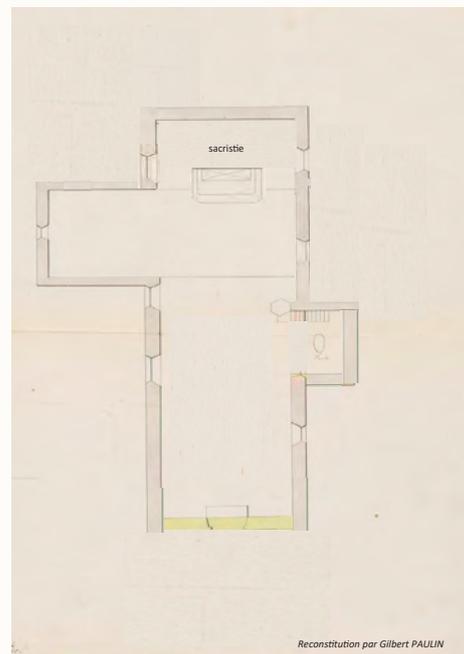
*L'origine du nom de notre commune montre qu'il ne faut pas dire « Sainte Corneille » en la nommant.*

### Une petite église à l'origine

Si nous avons quelques informations sur des curés de Saint Corneille, nous n'avons rien trouvé sur l'église avant le 18<sup>ème</sup> siècle. Les registres\* de la paroisse tenus par les curés pour les baptêmes, mariages et sépultures relatent à partir de 1720 les principales modifications du lieu de culte. Avec ces informations et un plan réalisé en 1857, nous pouvons reconstituer l'église telle qu'elle était en 1726.

Le bâtiment comportait alors une chapelle côté nord, et une autre, petite, côté sud où se trouvaient les fonds baptismaux. L'autel principal était proche du chœur, la sacristie se trouvant entre cet autel et le mur du côté est. Un clocher pointu tout simple était situé au-dessus de l'entrée de l'église côté ouest. *Voir plans 1 et 2.*

Eglise de St Corneille avant 1726



Reconstitution par Gilbert PAULLIN

Eglise de Saint Corneille- côté nord - avant 1726



Reconstitution par Gilbert PAULLIN

Les fenêtres étaient plus petites que celles qui existent aujourd'hui. La toiture, couverte en tuiles, présentait 2 niveaux, suite peut-être à un agrandissement du bâtiment. Le plafond était en lambris.

En 1726, un nouveau grand autel est édifié à l'emplacement actuel, accolé au pignon est ; cela supprime la sacristie existante ; une nouvelle est prévue dans l'angle nord-est de la chapelle septentrionale, à son emplacement actuel. Ce nouvel aménagement intérieur permet d'augmenter la place destinée aux fidèles.

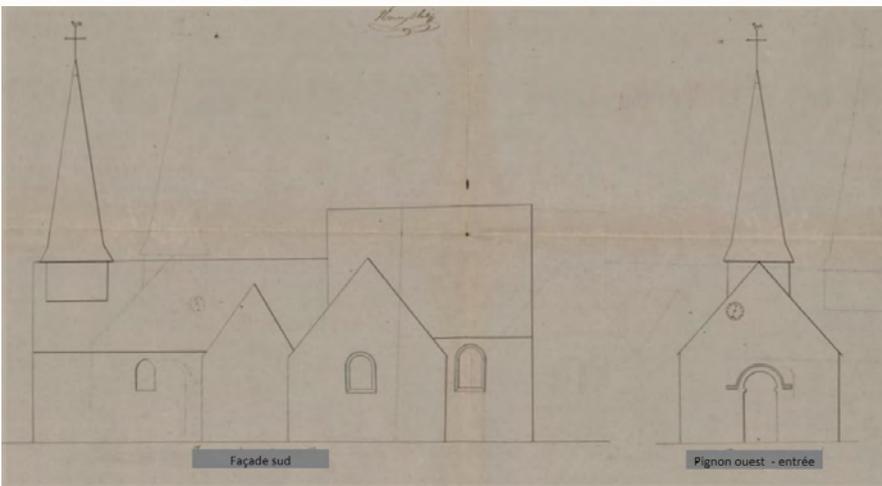
La construction de la nouvelle sacristie a semble-t-il été déportée dans le temps, un document de 1806 indiquant que cet « ouvrage » n'était pas complètement terminé.

# LA VIE LOCALE

En 1811, construction de la chapelle actuelle du côté sud ; elle jouxait alors le petit bâtiment des fonds baptismaux. Cette chapelle a été dédiée à la Vierge Marie, avec un autel construit en 1820 ; la même année, construction du retable du grand autel.

Dans les années 1850, l'état de l'église est dégradé, à tel point que la cloche a dû être descendue du clocher ; elle a alors été installée sur un support dans le jardin du presbytère.

En janvier 1857, l'architecte Nourry fait un état des lieux et propose une restauration et un agrandissement de l'église. Celle-ci ressemble alors à de nombreuses églises anciennes de la région, notamment celle de Fâtines vue côté ouest (portail entrée). *Voir plan 3.*



## Une église restaurée et agrandie à partir de 1857

L'architecte désigne comme prioritaires les travaux suivants qui sont rapidement réalisés :

- Le pignon ouest et le clocher sont démolis et remplacés par une tour clocher, en agrandissant la nef de 2 mètres.
- La petite chapelle des fonds baptismaux est démolie, ces derniers étant transférés dans le bas de la nef.
- Des poteaux sont installés pour renforcer les murs latéraux, et la charpente est consolidée.

L'architecte propose aussi d'effectuer d'autres travaux si les ressources le permettent :

- Remplacer les tuiles par de l'ardoise,
- Supprimer les lambris pour faire un plafond en plâtre,
- Agrandir la chapelle nord pour qu'elle soit de mêmes dimensions que la chapelle sud,
- Modifier la charpente du chœur pour que l'ensemble de la toiture de l'église soit au même niveau,
- Etablir les fenêtres symétriques des 2 côtés.

Tous ces travaux seront réalisés au début des années 1860, et d'autres ont été ajoutés : installation de vitraux, une deuxième cloche, réfection du sol, et bancs neufs au début des années 1870.

Des modifications sont aussi intervenues à proximité de l'église au début des années 1880 : construction d'un nouveau presbytère (maintenant la mairie), déplacement du cimetière qui se trouvait au pied de l'église, ce lieu devenant une place publique.

Après toutes transformations, l'église, qui est celle que nous voyons aujourd'hui, ne ressemble plus du tout à celle qui existait jusqu'en 1857. Depuis, il n'y a eu que des modifications mineures et des travaux d'entretien.

## Un gros donateur

L'ensemble de ces importants travaux a représenté un coût très élevé, bien au-delà des possibilités financières de la commune qui en est propriétaire depuis la Révolution, et de la fabrique (établissement chargé de la gestion des frais de culte et de l'entretien de l'église).

Le curé, Victor Leveillé, qui pilote les travaux, se démène pour trouver des financements, des aides financières. Il se permet même d'écrire à plusieurs reprises à Napoléon III et l'impératrice Eugénie pour leur demander une aide (sans réponse, semble-t-il ...).

Heureusement, il y a un personnage qui est arrivé récemment dans la commune et qui a des moyens financiers importants ; il s'agit d'Alfred Haëntjens qui a acheté le domaine de la Perrigne fin 1853.

Celui-ci va financer, notamment, l'essentiel des travaux de la tour clocher et l'ensemble des vitraux (ceux-ci portant l'écusson de sa famille : les 3 coqs). Il a aussi sollicité ses nombreuses relations locales et parisiennes (il a organisé des quêtes à Paris) pour obtenir des dons significatifs.

De nombreux autres paroissiens ont aussi fait des dons en argent ou en nature, les plus importants provenant de François Froger, propriétaire de Hyre (financement d'une cloche) et de sœur Marie Martinière, directrice de l'école privée de filles (argent et une statue).

*Il y a évidemment beaucoup d'autres choses à dire sur notre église, notamment sur l'intérieur. Une visite permettrait de mieux faire la connaissance ; c'est ce que nous envisageons de faire.*

Gilbert PAULIN

\* Le registre paroissial le plus ancien pour Saint Corneille date de 1631.

# LA VIE LOCALE

## MAIRIE

Tél. 02 43 27 51 53

Horaires de mairie

	Matin	Après midi
lundi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
mardi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
mercredi	8h30 à 12h15	Fermée
jeudi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30
vendredi	8h30 à 12h15	15h00 à 17h30

## LA POSTE

Tél. 02 43 27 56 50

Horaires de la Poste

	Matin	Après midi
lundi	9h00 à 12h15	15h00 à 16h30
mardi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00
mercredi	9h00 à 12h00	Fermée
jeudi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00
vendredi	9h00 à 12h15	15h00 à 17h00

Les colis et lettres recommandées peuvent être retirés aux horaires d'ouverture de la mairie

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La Marelle

Tél. 02 43 27 97 00

## RESTAURANT SCOLAIRE

Tél. 02 43 88 07 37

## ECOLE

Tél. 02 43 27 52 89

M<sup>me</sup> Anne-Sophie Krizek, Directrice

## ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Liste consultable en mairie ou sur internet : [www.sarthe.fr](http://www.sarthe.fr)

## ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Tél. 02 43 54 83 43

112, Grande Rue

72460 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE

Heures d'ouverture :

Lundi : 14h-18h

Mardi : 16h - 19h

Mercredi : 10h - 12h // 14h - 18h

Jeudi : 14h - 18h

Vendredi : 10h - 12h

Samedi : Fermé

## GENDARMERIE

Tél. 02 43 27 50 11

Savigné l'Evêque :

Tél. 17 (poste fixe) - Tél 112

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi de 16h30 à 17h30

Mercredi de 10h30 à 11h30

Jeudi de 16h30 à 17h30

## EAU POTABLE

SIAEP de Montfort le Gesnois

Veolia eau 09 77 40 84 08

Assainissement (commune)

Suez 09 77 40 84 08

## TRÉSOR PUBLIC

LA FERTÉ BERNARD

Tel. 02 43 93 02 85

## ORDURES MÉNAGÈRES

Les sacs jaunes sont à retirer en mairie. Jour de collecte le vendredi matin. Bacs à sortir le jeudi soir.

**Collecte sélective** : point d'apport volontaire 30, rue du Clos de la Vigne - 2 containers : verres (bouteilles), papiers. **Respectez les horaires de 9 H à 19 H interdit dimanche et jours fériés**

**Déchetterie- Savigné l'Evêque « Passe-Vite »**

Tel.02 43 27 88 16

**Bacs roulants SYVALORM :**

Les personnes nouvellement arrivées doivent téléphoner directement au SYVALORM (02.43.35.86.05).

## AUTRES SERVICES

**Banque**

Point vert du Crédit Agricole chez Mr Beaudoux : magasin d'alimentation.

**Pompes Funèbres**

Savigné l'Evêque :

SARL TOUCHARD : 02.43.27.50.29

Connerré :

VAUTCARANNE : 02.43.89.00.96

**Transports Interurbains de la Sarthe**

02 43 39 90 72

Ligne 219

Ligne 212

**France Services**

02 43 76 70 25

# LA VIE LOCALE

## URGENCES

Sapeurs-Pompiers .....	18	Accueil sans Abri .....	115
S-A-M-U .....	15	Allo enfance mal traité .....	119
Gendarmerie-Police .....	17	SOS Violence conjugale .....	3919
N°d'urgence européen .....	112	Drogue infos service .....	0 800 23 13 13
Hôpital du Mans .....	02 43 43 43 43	Sida info service .....	0 800 840 800
SOS main Le Mans .....	02 43 77 62 62	Cancers infos services .....	0 810 810 821
Centre antipoison Angers .....	02 41 48 21 21		

## SERVICE SANTÉ

### MÉDECINS

#### Savigné l'Evêque :

Dr RACAULT	02 43 27 50 07
Dr LACHIVER	02 43 27 47 01
Cabinet Médical	02 43 27 80 80
Mmes JAHAN, GASNOT, MAUDET	

#### Montfort-le-Gesnois :

Cabinet médical	02 43 76 70 30
Dr WULLENS Dr CLOAREC	
Dr CHAUMONT-MENARD	
St Mars la Brière	
Dr Monica MIHUT	02 43 81 47 26

#### Lombron

Dr RAVE Laëtitia 02 43 54 10 00

### DENTISTES

#### Savigné-l'Evêque:

M. Fayçal HAMILA	02 43 27 51 12
M <sup>me</sup> CHRISTOPHE Valérie	02 43 29 53 05

#### Montfort-le-Gesnois :

Mme JUNQUA-ETIENNE 02 43 76 71 88

### AMBULANCES/TAXIS

Transport de malade assis

#### Savigné-l'Evêque :

Savigné Ambulance	02 43 27 97 64
Taxi RENOULT	06 75 15 87 79

#### Lombron :

ESNAULT-FROGER 02 43 89 01 07

#### Montfort-le-Gesnois :

Azur Ambulance 02 43 76 74 95

### AUDIOPROTHÉSISTE

Entendre 02 43 77 31 56

### PEDICURE PODOLOGUE

M<sup>me</sup> FREDDOT Bénédicte 06 71 01 30 13  
uniquement le mardi

### PHARMACIES

#### Savigné-l'Evêque :

M. LABARRIERE - CHEYNOL 02 43 27 50 06

#### Montfort-le-Gesnois :

M. BELLANGER 02 43 76 70 17

#### Saint-Mars-la-Brière :

M. PILLET 02 43 89 71 03

#### Champagné :

Pharmacie des Lances 02 43 89 28 90

*Pour connaître les pharmacies de garde Gardapharm : 02.43.54.26.45.*

## SAINT-CORNEILLE

### CABINET INFIRMIER

Charline DEVAULT 06 67 30 74 03

### KINESIOLOGUE

4 Rue NEUVE  
Angel BESSON 06 64 16 97 43

### NATURO-PRATICIENNE

Maryline AMONEAU 06 66 58 13 19

### OSTHEOPATHE

Erika AUBRY 02 43 82 19 77

### COACHING PARENTAL, DE VIE THERAPIE DE LA RELATION

Laetitia CHARRON 06 13 91 36 40

### SOINS ENERGETIQUE

Nadège MISS 06 26 25 63 16

### ORTHOPTISTE

M<sup>me</sup> De CORDON 02 43 17 94 91

### DIÉTÉTICIENNE

M<sup>me</sup> LALLIER 06 95 50 89 10  
02 43 29 64 38 ou 06 71 01 30 13  
(uniquement le mardi)

### SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMI- CILE (ASIDPA)

Canton de : Savigné L'Évêque  
3, place Notre Dame  
Montfort le Gesnois  
M<sup>me</sup> Nathalie BRARD 02 43 54 21 89

### ORTHOPÉDISTE

#### Savigné- l'Evêque

M. Mickaël GARCIA- 02.43.23.50.40

### PÉDICURE

#### Savigné-l'Evêque :

M. ROUSSEAU- 02 43 27 54 24

### KINÉSITHÉRAPEUTE

#### Savigné-l'Evêque :

Pôle Kiné-Ostéo 02 43 27 54 24

#### Sargé-lès-le Mans :

SCM PERRON-PERRAUD 02 43 76 20 29

### OSTÉOPATHES

M<sup>me</sup> CAPDEVILLE Solène  
et M. LEPROUST 02 53 49 68 18

### SAGE-FEMME

Mme JAMIN Stéphanie 02 43 29 68 41  
07 69 53 66 71  
Mme CHOLLET Juliette 06 95 36 70 85

### ORTHOPHONISTES

#### Savigné-l'Evêque :

M. François CORNIER-ROUSSEAU  
02 43 27 69 02  
M<sup>me</sup> MAZURELLE 07 66 01 28 31

#### Sargé-les-le Mans :

M<sup>me</sup> Florence DAUBIN-DELAPIERRE  
02 43 82 70 13

### SERVICE

#### À LA PERSONNE

Vous propose toute une gamme de ser-  
vices à la personne :  
L'ADMR Tél : 02 43 23 79 03  
Mail : info.fede72@admr.org  
Famille rural Tél : 0243 39 34 36  
Mail : besoindaide.sap@orange.fr

# LA VIE LOCALE

## SAVOIR VIVRE ENSEMBLE

Nous avons la chance de vivre dans une commune au cadre encore champêtre, ce n'est pas péjoratif. La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, le maintien de notre qualité de vie doivent nous permettre de cohabiter ensemble en totale harmonie.

Il nous appartient de faire que notre village nous soit agréable et où il y fait bon vivre. Pour ce faire, chacun d'entre nous, doit y contribuer en respectant tout simplement son voisin, son environnement, son quartier. Voici quelques règles et conseils qui permettront de mieux vivre tous ensemble :



### ACTES DE VANDALISME

Encore et toujours, le vandalisme gratuit est à déplorer sur notre commune. Florilège pour 2022, entre autres :

- Potelets de l'école arrachés
- Carreaux cassés au restaurant scolaire
- Véhicules dégradés au centre-bourg
- Panneaux de signalisations et de rue arrachés
- Bancs de touche au stade municipal dégradés
- Tags sur les murs et sols
- Ect...

Ces dégradations ont un coût pour la commune, et pour les associations occupantes le cas échéant.

Ces faits inacceptables sont décourageants pour l'équipe municipale qui s'attache à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune.

Sans incriminer systématiquement les jeunes, nous formulons **un rappel au bon devoir des parents de surveillance de leurs enfants notamment en période nocturne, propice aux méfaits.**

**Gageons que l'installation des caméras de vidéo-protection aura l'effet escompté : le bannissement du vandalisme !**

### USAGE D'ENGINS A MOTEUR

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazons, pompes d'arrosage, tronçonneuses, perceuses, tailles-haies, raboteuses, débroussailleuses, nettoyeurs haute-pression etc ne peuvent être effectués que :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 16h00

**Pour la tranquillité de tous, adoptez un comportement citoyen.**

### AUTRES BRUITS AGRESSIFS

Des bruits élevés et répétitifs constituent une infraction de tapage diurne passible d'une amende allant jusqu'à **450 €** au même type que le tapage nocturne. Il en est ainsi des bruits de véhicules (scooter, moto, mobylette), de la diffusion de musique trop forte, de tout autre bruit répétitif et excessif.

### DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS SUR VOIES PUBLIQUES

Les dépôts sauvages d'ordures et de déchets de toutes sortes ont augmenté sur le territoire de la commune (bords de routes, chemins pédestres etc). Plus récemment, des dépôts ont également été constatés au Point d'Apport Volontaire de la commune. Ces actes d'incivilité portent atteinte à la salubrité, à l'environnement et représentent un coût pour la commune car les travaux d'enlèvement et de nettoyage sont effectués par le personnel des services techniques.

**Il est strictement interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique en dehors des périodes de ramassage.**

Il est impératif de respecter :

Les jours et horaires d'ouverture des déchetteries du réseau SYVALORM suffisamment nombreuses sur notre territoire intercommunal ;

Les jours et horaires de collecte des déchets domestiques (Les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de ramassage et rentrés le soir même).

Retrouvez le planning de collecte et horaires d'ouverture des déchetteries sur le site internet de la commune.

Face à cette recrudescence, le Conseil municipal s'efforcera de rechercher les auteurs de tels actes et a décidé d'appliquer **depuis septembre 2021 une sanction financière forfaitaire de 500 € à l'encontre des contrevenants identifiés.**



### STATIONNEMENT DES VEHICULES ET DUREE

Certaines zones ne sont pas réglementées par une signalisation indiquant que l'arrêt ou le stationnement sont interdits.

Néanmoins l'arrêt et le stationnement ne sont pas autorisés : sur les trottoirs, passages piétons, sur les emplacements réservés aux personnes handicapées,

# LA VIE LOCALE

devant les accès de parking, portes cochères, devant les panneaux de signalisation, sur les ponts, dans les endroits obligeant les autres usagers à franchir une ligne blanche...

Bien que certaines zones de stationnement ne soient pas réglementées, il y va de votre bon sens et de votre expérience de conducteur averti.

Pour faire simple, vous ne devez pas surprendre, vous ne devez pas déranger les autres automobilistes ni les autres usagers de la route.

Pensez également aux piétons, aux poussettes, qui trop souvent doivent éviter des automobilistes mal stationnés et se mettre en danger

## **Le stationnement sur les trottoirs est passible d'une contravention.**

**7 jours maximum :** Un véhicule ne doit pas stationner de manière ininterrompue plus de sept jours sur la voie publique et ses dépendances. Le non-respect de cette règle est passible d'une contravention et amende forfaitaire.

## **SECURITE ROUTIERE**

### **Un simple rappel s'impose : la vitesse excessive est dangereuse !**

Certains en doutent encore. D'autres en acceptent le principe... mais l'oublent lorsqu'ils sont au volant.

Aux conducteurs indisciplinés et peu soucieux de la sécurité d'autrui, nous vous demandons de respecter les règles de limitation de vitesse dans toutes les rues de notre village.

## **ENTRETIEN DES TROTTOIRS SUR VOIES PUBLIQUES**

Nettoyer devant chez soi est une obligation pour tout occupant d'un bien, qu'il soit locataire ou propriétaire de son logement ! Chaque habitant d'une maison individuelle est tenu d'effectuer lui-même l'entretien des trottoirs situé devant chez lui, au même titre que dans un lotissement de plusieurs habitations. Dans le cas d'un immeuble à étages, c'est le syndic de copropriété qui assume cette tâche.

De façon à ne présenter aucun risque pour piétons et cyclistes, les riverains sont ainsi notamment responsables du désherbage, de la taille des arbres et haies, du balayage des feuilles, du déneigement, et du verglas.

Pour rappel, l'usage de désherbants chimiques le long des routes, des fossés ou autres cours d'eau est par ailleurs interdit.

## **RAPPEL DES OBLIGATIONS DE TAILLE ET D'ÉLAGAGE**



- Les riverains doivent obligatoirement élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, fibre internet, éclairage public)

- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière). Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires

ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

## **Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur civisme de chacun.**

## **DEJECTIONS CANINES**

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants. Le tout par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.

## **A ce titre le stade de foot municipal et les espaces de jeux pour enfants n'ont pas vocation à devenir des espaces pour chiens.**

## **ANIMAUX DOMESTIQUES**

**Les propriétaires sont responsables du comportement de leurs animaux.** Ils doivent s'assurer que leurs bêtes ne créent pas de nuisance dans leur entourage et sur le domaine public, notamment par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

## **ANIMAUX ERRANTS - CONVENTION CANIROUTE**

La commune a signé une convention avec la société CANIROUTE. La gestion de ce service de fourrière animale consiste en :

- la capture des animaux errants, dangereux (chiens, chats et autres animaux selon la législation en vigueur), blessés ou non sur la commune,

# LA VIE LOCALE

- l'enlèvement des animaux morts dont le poids n'excède pas 40 kg et leur prise en charge par une société d'équarrissage,
- la gestion de la fourrière animale.

Afin d'assurer la prévention des troubles causés par des animaux errants, **la municipalité a déterminé la tarification des frais de capture des animaux errants**, sans remettre en cause le paiement de frais de gardiennage assurés par la fourrière, selon le barème suivant :

- Petits animaux : chats, petits chiens (inférieurs à 30 kg) : 225 € par animal
- Chèvres, moutons, gros chiens (supérieurs à 30 kg) : 350 € par animal
- Chevaux, vaches, nouveaux animaux de compagnie : 525 € par animal.

D'autre part, en ce qui concerne les chats, ils sont considérés comme animaux errants, s'ils sont à plus de 200 mètres d'une habitation (celle de ses propriétaires ou non).

Ainsi, toute personne qui appelle la société CANIROUTE ou ramène le chat en mairie se verrait infliger une amende de 150 €.

## LE BRULAGE A L'AIR LIBRE

Un particulier, une entreprise, une collectivité n'ont pas le droit de brûler leurs déchets verts à l'air libre.

Les possibilités de brûlage des déchets verts des activités agricoles et forestières sont encadrées. Et le brûlage des végétaux à proximité des forêts est réglementé.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

### Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage, les épluchures, ...

Signalons que cette interdiction vaut aussi pour les matériaux divers (pneus, peinture...) dont on souhaite se débarrasser.

Les déchets verts doivent être déposés aux déchetteries de la communauté de communes

## ACTEURS ÉCONOMIQUE

### QUALIJOB



Une page se tourne le moment est arrivé pour Valérie et Gilles Job de passer la main.

La société a été reprise par Stéphane ROBERT depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier. Stéphane possède une entreprise de maçonnerie, terrassement, avec deux salariés depuis 10 ans sur Yvré l'Evêque dont l'activité principale est la rénovation.

Depuis quelques temps, l'idée germe de compléter son activité d'entreprise du bâtiment. L'opportunité s'est présentée avec l'entreprise QualiJob. Cet artisan de 46 ans, titulaire d'un bac économique et social, a travaillé dans la grande distribution, à la fin du service militaire, chauffeur poids lourd au sein d'une entreprise de maçonnerie. Il décide de créer son entreprise. L'idée d'entreprendre vient de son grand père qui avait une entreprise de peinture.

N'hésitez pas pour tous vos travaux de plâtrerie - menuiserie - isolation intérieure - isolation extérieure : bardage, enduit et trespas. Stéphane souhaite former des apprentis plaquistes, et remercie l'équipe de salariés au nombre de neuf présents lors de la reprise de la société.

SARL QUALIJOB

37 RUE NEUVE

Tél 02.43.76.54.88

[contact@qualijob-isolation.com](mailto:contact@qualijob-isolation.com)

[www.qualijob-isolation.com](http://www.qualijob-isolation.com)



# LA VIE LOCALE

## NOTRE BOULANGERIE



Nouveau look, nouvel espace de vente agrandi de 16 m<sup>2</sup>. Catherine ne manque pas d'idée de décoration pour les différents thèmes tout au long de l'année.

Rétrospective sur les 18 mois écoulés

« Heureux d'être là, aucun regret » (les mots de Catherine).

Petit retour sur le pâtissier, Frédéric arrivé en septembre 2021 a débuté à l'âge de 15 ans, en apprentissage pendant 2 années en boulangerie (BEP CAP), un an pâtissier (CAP), 1 an chocolatier glacier (CAP), brevet de maîtrise en pâtisserie. Pour avoir travaillé chez divers employeurs (Tuffé, Le Mans, Tours, Savigné) aujourd'hui il compte 26 années d'expérience. Il a dû renoncer au métier de boulanger, étant allergique aux acariens de la farine.

A ce jour, nous avons recruté Keylia apprentie en pâtisserie. Nous sommes toujours à la recherche d'un ou une apprenti (e) boulangerie et vendeur (se). Depuis l'agrandissement, nous proposons de nouveaux produits : des cannelés, du panettone (brioche de Noël), différentes variétés d'éclairs, les plats salés en plus.

Nous proposons régulièrement des week-ends à thème, entre autres les éclairs.

Nous proposons un large choix de pain spéciaux : céréale, maïs, bucheron, campagne, complet... et gamme tradition française, et de pâtisseries sans oublier les plats à emporter préparés par Catherine.

Un dépôt de pain a été mis en place au Fatinois et d'autres demandes sont à l'étude.

**Dorénavant vous pouvez régler vos achats avec les tickets et carte restaurant.**

**Horaires d'ouverture :**

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - samedi

De 6 h à 13 h 15 et de 15 h à 19 h 30

Dimanche de 6 h à 13 h

## INFIRMIÈRE

**Charline Devault**

Infirmière libérale diplômée d'état



Soins infirmiers à domicile et  
Au cabinet sur rendez-vous.

2 allée des hortensias  
72460 saint corneille

charlineidel72460@gmail.com

Tél: 06 67 30 74 03

### Déjà 1 an pour notre infirmière : le bilan

Avez-vous croisé cette petite voiture jaune sur nos routes cornéliennes ? C'est celle de Charline DEVAULT, l'infirmière de St Corneille installée depuis maintenant un an, dans l'ancien bâtiment « Le Cornélien », au 2 Allée des Hortensias.

Le bilan de cette première année est très positif, mais malgré tout très sportif dû à l'effet COVID.

Pour fêter cette première année, Charline en collaboration avec la boulangerie a offert un bon pour une viennoiserie à ses patients, et ce pendant un mois. C'est 80 patients qui en ont profité !

Depuis, le 1<sup>er</sup> octobre, Delphine GROUARD, originaire de Fatines, et habitante de Lombron, l'a rejointe. Elle partage son temps entre St Corneille et le CHU du Mans, en tant qu'infirmière en réanimation. Son dynamisme lui a permis de rencontrer un accueil très chaleureux de la part des Cornéliens.

Se connaissant de longue date, c'est naturellement qu'aujourd'hui leur projet commun est de pouvoir rapidement travailler ensemble.

Charline vous rappelle que la vaccination contre la grippe et la COVID est toujours possible, sur rendez-vous, et que le tiers-payant est mis en place.

### Ses horaires :

Du Lundi au Samedi : 7h30 - 21h au cabinet ou au domicile sur rendez-vous

Dimanche et jours fériés : ouvert sur rendez-vous

Permanence de 7h30 à 8h45 au cabinet sans rendez-vous du lundi au vendredi.

Son site internet est visible sur Google :

<https://www.charline-devault-saint-corneille-fatines-infirmiere.fr/>

# LA VIE LOCALE

## LOTISSEMENT "LES HAUTS DE BELLEVUE"



Le futur lotissement « Les Hauts de Bellevue » situé route de Savigné L'Evêque – près de l'ancienne discothèque « le mini-club » - et dans le prolongement de la rue des Iris est en pleine effervescence !

Le permis d'aménager a été accordé le 22 décembre 2020 et quelques mois plus tard, les 29 lots sont tous vendus ou réservés.

La gestion de ce lotissement a été attribuée à la société d'aménagement foncier SARL BGBD AMENAGEMENT.

Les 29 parcelles disposent d'une surface allant de 452 à 584 m<sup>2</sup> chacune.

Les permis de construire de nos futurs concitoyens Cornéliens ont été délivrés, les quelques derniers déposés sont en cours de traitement.

Les premières constructions de pavillons sont d'ores et déjà sorties de terre à fin 2022 et les terrassements ou autres fondations s'enchaînent pour les suivantes.

Le conseil municipal a attribué le nom « rue du Verger », à la rue commune aux 29 lots, en référence aux 240 pommiers plantés par l'ancien propriétaire sur ce terrain.



# LA VIE LOCALE

## NOUS SOMMES ALLÉS À LA RENCONTRE DES RÉSIDENTS DE 3 FUTURS FOYERS DE CE LOTISSEMENT :



**BENOIT et JULIE**

Benoit – 32 ans est fonctionnaire en restauration collective dans le milieu scolaire, et Julie – 36 ans, travaille dans le secteur médico-social au Pôle Santé Sud. Ils travaillent tous les deux au Mans.

Pacsés, ils occuperont prochainement leur futur pavillon rue du Verger et arrivent en provenance de Saint-Gervais-en-Belin où ils étaient déjà propriétaires, avec leurs deux enfants Ambre 4 ans et Noah 12 ans.

C'est par le « bouche à oreille » au sein du cercle familial (habitants de Saint-Mars-La-Brière) qu'ils ont eu connaissance de la vente des parcelles à construire sur Saint-Corneille, village qu'ils ne connaissent pas.

Rapprochement familial, proximité du lieu de travail et mode de vie dans un environnement rural à proximité du Mans ont motivé leur choix de devenir Cornéliens !

Ils comptent bien s'impliquer dans la vie associative et participer à la vie du village, dont ils attendent à l'avenir une continuité dans le développement des infrastructures, notamment sportives et de loisirs pour leurs enfants !



**MELINA et ALLAN**

Mélina et Allan sont dans les derniers à avoir déposé leur permis de construire en vue de la construction de leur premier pavillon en tant que primo-accédants ! Le sésame est imminent et nous leur souhaitons d'ores et déjà la bienvenue en attendant la fin du chantier et remise des clés !

Mélina et Allan ont respectivement 21 et 22 ans, ils vivent actuellement en concubinage à Challes. Mélina est originaire de Cérans-Foulletourte et occupe la fonction d'aide-soignante à l'EPSM de la Sarthe à Allonnes. Quant à Allan, il est paysagiste dans l'entreprise « Paysage et Eaux » située à Sargé-Lès-Le-Mans et est originaire de Champagné. Il connaît déjà la commune de Saint-Corneille, où habitent son oncle, sa tante et ses cousins. Il est par ailleurs licencié au club de football local.

C'est le site internet foncier-aménagement.fr qui leur a permis de découvrir ce lotissement en construction et prendre contact avec le lotisseur pour acquérir leur terrain à bâtir rue du Verger.

Pourquoi Saint-Corneille ? A l'évidence, le marché de l'immobilier étant relativement bouché dans notre secteur et difficilement accessible dans la première couronne du Mans, c'est un critère financier qui a d'abord orienté nos futurs concitoyens vers notre commune. C'est également un choix de vie dans un cadre plutôt rural mais dynamique et proche des lieux de travail qui les a convaincus.

Participer à la vie locale ? Assurément oui, et c'est déjà le cas pour Allan dans son activité sportive !



**THOMAS et MANON**

Des anciens Cornéliens, de retour à Saint-Corneille !

Bienvenus par avance à Thomas et Manon, âgés tous les deux de 26 ans, en concubinage, et qui poseront leurs valises dans notre commune en 2023 si tout se passe comme prévu.

Actuellement domiciliés à Saint-Mars-La-Brière, ils ont déjà habité à Saint-Corneille en qualité de locataires dans le lotissement du Clos de la Vigne.

Cette fois-ci, ce sera en tant que propriétaires et primo-accédants également, dans le lotissement des Hauts de Bellevue.

Thomas est agent territorial à la commune de Volnay, et Manon est esthéticienne à Sargé-Lès-Le-Mans. Il est originaire de Bouloire, elle est originaire de Château-L'Hermitage. Pour l'anecdote, depuis 2018 Thomas est toujours licencié au football-club de Saint-Corneille.

A la recherche de leur première maison, ils ont eu vent de la construction de ce nouveau lotissement tout simplement par l'intermédiaire de leur pavillonneur. Soucieux de ne pas s'éloigner de leur lieu de travail respectif, cette destination leur permettra de vivre à la campagne en étant proche de la ville, critères importants pour Thomas et Manon.

A l'avenir, ils aimeraient bien évidemment voir la commune continuer à se développer, notamment par l'installation de nouveaux commerces ou de professions médicales, et d'infrastructures sportives et de loisirs pour tous les âges.

# LES ASSOCIATIONS

## SAINT CO MUSICOS



Association Cornélienne depuis 2018, Saint Co Musicos a pour but d'aider ses groupes de musiciens adhérents à se produire sur scène et à communiquer sur leurs prestations musicales.

Notre association gère les aspects administratifs, déclaration, assurances, trésorerie etc...

Elle fédère également les moyens matériels, éclairages, sonorisation. Parmi les formations qui se produisent soit dans les cafés musicaux, les fêtes privées, mais aussi dans les maisons de retraite nous comptons :



### TranZySong

Le groupe TranZySong, tire son nom d'un répertoire varié. Cela va du Rock / Country / Variété Française et Internationale / Année 80 à aujourd'hui. Ainsi TranZySong vous propose un large choix dans son répertoire. Vous pouvez les retrouver

lors d'un concert public dans les bars ou autres, ils font également des prestations privées mariage/baptême/anniversaire etc...



### Trio VANNIER

Ce groupe a été créé en 2020 par trois membres de l'association : un chanteur guitariste, un harmoniciste, et un contrebassiste. Ce trio propose un répertoire très diversifié de musique variée tirée de la chanson française, du folk des USA ou d'Irlande, avec des teintes de Blues et de Jazz.

Le trio VANNIER se produit dans les bars et restaurants mais également dans les EHPAD



### DoRéMi

C'est un groupe de quatre musiciens, un chanteur guitariste, un guitariste rythmique, un guitariste soliste et un bassiste.

Leur répertoire est constitué de reprises dans un style Pop / Folk allant de Bob Dylan à Gaëtan Roussel en passant par J.J. Cale.

DoRéMi conclut le plus souvent leur concert par un set de chansons populaires françaises.

**Contact :** Saint Co Musicos tel 06 08 33 11 04 – [stco.musicos@gmail.com](mailto:stco.musicos@gmail.com)

**Site internet :** <http://saintcomusicos.e-monsite.com/>

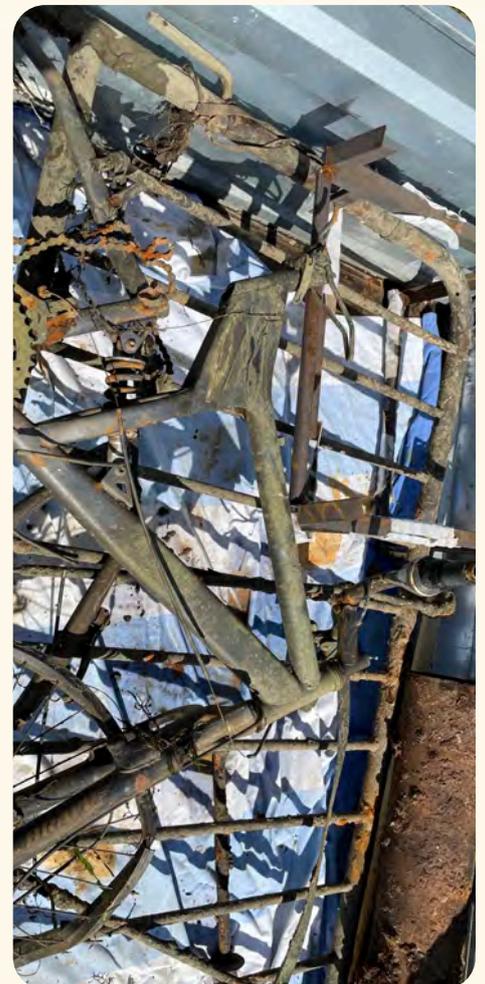


## DÉPOL'AIMANT

L'association Dépol'aimant 72 dont le siège est situé à Saint Corneille au 10 rue des Camélias, a pour but de dépolluer les cours d'eau des déchets et objets ferreux à l'aide d'aimants puissants allant jusqu'à 1600 kg.

Nous disposons des autorisations officielles pour le département de la Sarthe. Nous pouvons intervenir bénévolement chez les particuliers, dans leur étang, lac ou puit pour dépolluer de tous métaux ferreux. Nous intervenons également dans des communes avec l'autorisation de la mairie, toujours dans le but de dépolluer les cours d'eau.

Pour tous renseignements veuillez contacter :  
M. Galasso Florent, Président  
Tél. 06 27 07 08 96



# LES ASSOCIATIONS

## LA ROUE CORNELIENNE



Notre club de Cyclos et VTT comptait pour l'année 2022, vingt trois licenciés, dont 5 femmes.

La Semaine Fédérale à Loudéac (22) a eu lieu du 31 juillet au 7 août. Dix de nos licenciés du club étaient présents.

Une organisation très réussie, avec plus de 8 000 participants. Nos adhérents ont été encore une fois ravis de cette semaine purement dédiée au vélo. L'activité principale est restée sur nos sorties en semaine. (Mardi et vendredi)

Sylvain et Alban ont participé à une étape du Tour de France le 10 juillet. (Bravo à tous les deux)

166.21 kms en 8h30 - 4414m de dénivelé positif, 2176 au scratch, 2129 catégories hommes, 280 dans la catégorie.

Autres participations :

VTT à St Ouen en Belin (72) 43<sup>ème</sup> au scratch sur 135 et 27<sup>ème</sup> en catégorie découverte sur 83.

Les Roch du mont d'arrhées VTT HELGOAT.

### A VELO TOUT EST PLUS BEAU

Le vélo, une activité physique recommandée pour le maintien de la santé

Contact : [larouecornelienne@orange.fr](mailto:larouecornelienne@orange.fr)



## MOTO CLUB SAINT CORNEILLE

2002 - 2022 : et oui déjà 20 ans que le moto club a vu le jour !

Nous avons bien sûr fêté, en avril, ce très bel anniversaire à Tennie où se trouve un beau camping pouvant héberger l'ensemble de nos invités. Cette soirée a été une très belle réussite après ces deux années de crise sanitaire : bonheur, joie, retrouvailles, avec nos amis motards de la Vendée, Loire Atlantique, Seine Maritime... et nos anciens adhérents.

Au mois de mai, nous avons participé à un rassemblement à Saint Aubin les Elbeuf où balade et soirée dansante étaient au programme.

Ensuite, c'est en septembre que nous sommes allés au Bois de Céné en Vendée. Et en octobre, notre dernière balade nous a permis de sillonner les routes du Perche sous un magnifique soleil. Notre périple nous a permis de découvrir le château de la Ferté-Vidame et la basilique Notre Dame à la Chapelle Montligeon.

Se retrouver le week end pour rouler à travers nos belles régions est un véritable plaisir.

Amies motardes, amis motards, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

A noter dans vos agendas « **Soirée le samedi 25 mars à la salle de Saint Corneille organisée par le moto club** »

On compte sur vous !

Le Président et son équipe vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.

Contact : Michael Gaulin : 06 83 63 54 52



# LES ASSOCIATIONS

## FOOTBALL CLUB DE SAINT CORNEILLE

### Composition du bureau saison 2022 / 2023 :

- Président : Fabien POIRRIER
- Vice-présidents : Eric BROCHELARD et Jérémy QUENTIN
- Trésorier : Claudy MEDARD
- Secrétaire et Trésorière-adjointe : Christine FROGER
- Secrétaire adjointe : Tatiana ROY



<b>U7</b>	MEDARD Claudy – VANNIER Pierre	<b>U14/U15</b>	MOUTON Fabien – BOULAY Frédéric
<b>U9</b>	RIVIERE Jean-Marc – CAILLETEAU Christophe Acc : DE PANDIS Maxime – HARREAU Mathieu - LORPHELIN Vincent – RICHINI Julien	<b>U18</b>	FOUQUET Dylan – GAULIN Thomas
<b>U11</b>	GERMOND Nicolas – BOULAY Steven	<b>SENIORS</b>	BOULAY Julien – QUENTIN Jérémy – BOULAY Frédéric – FRUMERY Alexis
<b>U13</b>	POIRRIER Fabien	<b>VETERANS</b>	BROCHELARD Eric
<b>MÉCÉNAT</b>	LANDEMAINE Fabien	<b>ARBITRE</b>	LEFOULON Yohan
<b>AUTRES MEMBRES</b>	BEATRIX Gilles – BRUNEAU Alain – FOSSE Fernand – FOUQUET Franck – GAULUPEAU Jocelyne – RAYER Pascal – VANNIER Pierre – VANNIER Patricia		

### NOUVELLE GOUVERNANCE

Changement à la présidence de l'association, **Stéphane FROGER** après 11 saisons à la tête du club a souhaité passer le relai. Le FCSC remercie bien sincèrement Stéphane pour le travail accompli pendant ces nombreuses saisons au sein du club.

Dans la continuité, **Fabien POIRRIER**, dirigeant au club depuis la saison 2008/2009 a repris le flambeau lors de la dernière assemblée générale en juillet 2022.

Mis à part ce changement à la gouvernance de l'association, peu de bouleversement dans l'encadrement administratif et technique de notre association sportive.

La saison 2022/2023 voit les effectifs du club stabilisés par rapport aux précédents exercices avec **plus de 161 licenciés** encore cette saison. Ce qui place le club à la 4ème position sur 11 parmi les clubs recensés sur la Communauté de Communes du Gesnois-Bilurien, ce qui n'est pas rien. Notons que **40%** des licenciés pratiquants habitent sur la commune de Saint-Corneille.

### LE FEUILLETON DE L'ÉTÉ : LA SÉCHERESSE ...

Notre principale préoccupation et inquiétude de l'intersaison et qui malheureusement va nous poursuivre jusqu'au terme de la saison c'est l'état catastrophique de notre unique terrain de foot, unique outil de travail au sortir d'un interminable épisode de sécheresse et des interdictions d'arrosage de fin juillet à fin octobre 2022 ! Sans remettre en cause le bienfondé de telles mesures préfectorales, les disparités de traitement constatées entre les différentes communes sans se préoccuper des particularités locales (nombre d'aires de jeu disponibles par club par exemple ?) nous ont laissé circonspects ... Il faudra inévitablement retaper ce terrain à l'approche de la fin de saison, coût induit de ces interdictions à charge de la commune et du club !

### CLUB-HOUSE ET NOUVELLES TENUES

Parce qu'il y a aussi de bonnes nouvelles à mettre en lumière, nous avons pu inaugurer notre club-house le 23 octobre dernier en présence de M. Le Maire. Cet espace de convivialité de 42 m<sup>2</sup> a été totalement reconditionné, rénové et aménagé par les membres bénévoles du FCSC au profit de ses licenciés, parents et partenaires. La municipalité a accompagné le club dans ce projet par la

réalisation du terrassement et la dalle béton d'implantation, et l'en remercions vivement.

3 jeux de maillots ont également pu être renouvelés grâce à nos partenaires privés que nous remercions pour leur investissement :

- Seniors A : **SARL RIVIERE GUENERIE**  
- **SARL LHEMEE & HAMEAU** - **SARL VAUDELLE** de Savigné
- U7 : **SAS MGE GREEN SERVICE** de Coulaines
- Vétérans : **TRANSPORTS AGENEAU** de Cholet

### SUR LE RECTANGLE VERT :

Côté sportif, après une saison qui aura vu ses **2 équipes seniors** descendre de leur division respective, il n'y a pas eu d'impact néfaste en termes d'effectifs. Nos joueurs et coachs ont tous assumé cet état de fait, avec l'envie de retrouver plus de plaisir à l'avenir.

Si la chose est bien amorcée pour l'équipe réserve en D4 qui réalise un début de saison honorable avec le goût de la victoire et le plaisir retrouvés, c'est un peu plus délicat pour l'équipe fanion balayée rapidement en coupes et qui se bat dans un groupe relevé en D2 et géographiquement invraisemblable. Au rayon des satisfactions : une assiduité satisfaisante aux séances d'entraînements proposés aux 45 joueurs du groupe par **Julien BOULAY**, coach, et **Jérémy QUENTIN** son adjoint.

# LES ASSOCIATIONS

Notre équipe **vétérans**, (une des plus ancienne du département !) continue de prendre du plaisir avec pas mal de victoires que ce soit en championnat ou en coupes. Gageons un bon classement en fin de saison pour ce groupe sympathique et toujours jeune ! Pour l'anecdote, notre équipe est devenue mixte, une féminine vétérans ayant intégré l'effectif après accord du District.

Notre **école de football** se porte toujours très bien avec près de 40 petits de 5 à 10 ans. Ce qui fait de l'école de football de Saint-Corneille **la 8eme sur 23** pour le Secteur foot animation « Sarthe-Est » dans lequel nous sommes affectés géographiquement. De nombreux parents nous ont rejoint pour l'accompagnement le samedi, ce qui est une vraie satisfaction car il n'est pas toujours aisé d'encadrer tout ce petit monde.

**Préformation et formation** : 26 ados du club qui évoluent en entente avec les clubs voisins de Montfort-Lombron-Champagné et St Mars en championnats U13, U15, U18 et nouveauté U14 ! Entente des clubs que nous pourrions un jour nommer Entente ou Groupement « **Huisne-Vive Parence** » si ce projet va à son terme. Sans perdre l'identité de leur club d'origine, nos jeunes doivent aussi s'identifier dans un ensemble plus élargi et stabilisé.

Enfin, Yohan notre **arbitre officiel** du club parcourt le département pour diriger de main de maître ses différentes rencontres. Il a pour ambition de passer ses examens pour devenir arbitre de Ligue Pays de Loire, nous ne pouvons que l'encourager dans cette démarche. Afin d'étoffer son corps arbitral, le FCSC recherche des sportifs(ves), passionés(ées) de football souhaitant s'orienter vers l'arbitrage. Le club prend en charge les coûts liés à cette formation, et assure l'accompagnement tout au long de la saison.

## AGENDA ET MANIFESTATIONS

Au rayon des animations du club pour diversifier les rentrées financières, nous avons pu renouer avec notre **randonnée gourmande** en mai dernier, réunissant 936 marcheurs sur un nouveau parcours. Nous remercions nos nombreux bénévoles et tous les Cornéliens ayant pris part à cette manifestation sous un soleil printanier des plus agréables.

Le président remercie les sponsors et collectivités pour leurs concours indéfectibles, ainsi que les employés communaux pour l'entretien du terrain.

Et plus que jamais mille mercis à l'ensemble des bénévoles du club qui œuvrent tant sans compter :

**« SI LE BÉNÉVOLAT N'EST PAS PAYÉ  
CE N'EST PAS PARCE QU'IL NE VAUT RIEN  
MAIS PARCE QU'IL N'A PAS DE PRIX »**

## LE FOOTBALL-CLUB de SAINT-CORNEILLE

**Contactez M. POIRRIER Fabien au 06-14-60-13-87 pour rejoindre le club (joueur, dirigeant ou arbitre) ou pour tout autre renseignement.**

Toutes les infos du club sur le site internet [www.fcsc.footeo.com](http://www.fcsc.footeo.com) ou son compte Facebook.

Mail : [fcstcorneille@gmail.com](mailto:fcstcorneille@gmail.com)

## AGENDA 2022/ 2023

**SAMEDI 3 DECEMBRE :**  
REPAS A EMPORTER - STADE

**MERCREDI 7 DECEMBRE :**  
GOUTER DE NOEL ECOLE DE FOOT AU STADE

**VENDREDI 16 DECEMBRE :**  
NOEL DU MANS FC – STADE MARIE MARVINGT – SORTIE EN CAR PARKING ECOLE

**SAMEDI 22 AVRIL :**  
LOTO – ESPACE DU NARAIS ST MARS LA BRIERE

**SAMEDI 3 JUIN :**  
RANDONNEE GOURMANDE A ST CORNEILLE



# LES ASSOCIATIONS

## TENNIS CLUB SAINT CORNEILLE



Le Tennis Club de St Corneille a une nouvelle fois proposé en 2022 des cours le mardi soir entre 17h30 et 20h30 par notre professeure habituelle Hélène, toujours dans la bonne humeur mais avec comme objectif d'acquérir les bases pour les plus jeunes et de faire progresser les plus anciens.

Nous avons accueilli 18 élèves réparti en trois groupes d'enfants en fonction de l'expérience et du niveau de chacun.

En complément de ces cours, 2 stages d'été ont été proposé entre le 11 et le 13 juillet et entre le 18 et 22 juillet auxquels ont participé 16 enfants.

A l'issue de la saison, une soirée festive autour d'un barbecue a eu lieu le vendredi 8 juillet, qui a rassemblé une trentaine de personnes.

Les adhérents en possession de la clé de cette année doivent la retourner avant le 31/01/2023 afin de récupérer leur chèque de caution et, ou le cas échéant prendre possession de la nouvelle clé pour 2023.

Le bureau tient à rappeler que les cours et les stages de l'année prochaine peuvent toujours être réglés par coupons sports (les chèques vacances ne sont pas admis), les deux étant délivrés par ANCV cela a prêté à confusion les années précédentes.

Pour bénéficier du Coupon Sport (avec ou sans participation financière) adressez-vous :

- A votre comité d'entreprise ou comité social et économique, si vous êtes salarié du secteur privé
- A votre association ou amicale du personnel, si vous êtes agent de la Fonction Publique Territoriale
- Auprès de vos collectivités locales (conseils généraux ou régionaux, mairies, DRDJS) qui peuvent mettre en place le Coupon Sport pour leurs administrés.

COUPON SPORT

LE SPORT ACCESSIBLE À TOUS

LES ATOUTS DU COUPON SPORT

- Pour les sports individuels, collectifs, aquatiques & nautiques, de forme ou encore de montagne et de nature.
- Vous offrez aux salariés/agents une aide individuelle pour pratiquer le sport de leur choix dans de nombreuses associations ou clubs.
- Accepté pour régler des cotisations, adhésions, cours ou stages auprès de 48 000 clubs et associations.
- Disponible en coupures de 10, 15 et 20 €.
- Valable 2 ans en plus de son année d'émission et échangeable en fin de validité directement sur internet\*.
- La garantie d'un titre dédié à la pratique sportive.



VOS AVANTAGES

- Une gestion allégée sans justificatif de remboursement.
- Une exonération de charges sociales.
- Une maîtrise totale de votre budget.
- Une participation non plafonnée.
- Une participation modulable en fonction de critères sociaux d'attribution.



VOS SERVICES

- Un Espace Client en ligne personnalisé et disponible 24h/24 et 7/7.
- La personnalisation des chèques : choix des coupures et chèques nominatifs.
- L'envoi direct aux bénéficiaires ou la livraison sur site\*\*.
- L'intégration de votre logo en couleurs\*\*.



OÙ L'UTILISER ?

Rendez-vous sur [guide.ancv.com](http://guide.ancv.com)  
rubrique Coupon Sport

Les adhésions 2023 seront à retirer directement auprès du trésorier ou de la secrétaire. N'hésitez pas à nous suivre et à échanger avec nous via notre page Facebook "Tennis St Co"

Bien sportivement / Le Bureau.

**Président :** Jean-Michel GUERIF, [jmguerif@hotmail.fr](mailto:jmguerif@hotmail.fr) 06.52.10. 63.60  
**Trésorier :** Jérôme SIXTE-PORRET, [jerome.sixte@orange.fr](mailto:jerome.sixte@orange.fr) 06.78.33.06.56  
**Secrétaire :** Sylvia Launay, [sylvia.launay72@orange.fr](mailto:sylvia.launay72@orange.fr) 06.98.74.14.65

Nous vous attendons tous pour la saison 2023.

## GÉNÉRATION



**Président et Secrétaire adjoint:**  
André ROBERT



**Vice-présidente et secrétaire :**  
Mireille PECQUENARD



**Trésorière**  
Marinette GARRY



**Trésorière adjointe et responsable voyages**  
Géraldine PARME



**Adjointe responsable voyages**  
Michèle GESLIN

### Membres du bureau



Mauricette ROBERT



Thérèse ROULLIER



Claude GUILLIN



Gilbert METAIS.

# LES ASSOCIATIONS

## MOUVEMENT

### MANIFESTATIONS 2023

#### 1 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET 7 CONSEILS D'ADMINISTRATION

#### RANDONNÉES

Tous les mardis 10 à 11 kms (l'été le matin et l'hiver l'après-midi)

1 fois par an sortie journée avec restaurant ou pique-nique

3 fois par an 10 kms et restaurant

1 fois par an rando/barbecue (randonneurs assidus/conseil d'administration/membres du bureau)



#### CARTES BELOTE

3 fois par an concours Interclubs

1 fois par an concours interne avec 2 repas à gagner



#### BOULES

2 fois par an concours Interclubs

1 fois par an concours interne avec 2 repas à gagner

Tous les lundis après-midi de début mars à fin septembre entraînement

#### QUESTIONS POUR UN APRÈS-MIDI INTERCLUBS

#### REPAS DU CLUB 1 fois par an

#### 1 SOIRÉE PHOTOS ET REPAS

#### GOÛTER DE NOËL ET COTISATIONS



Nous envisageons quelques sorties supplémentaires dont les dates ne sont pas arrêtées

## COMITÉ DES FÊTES

**Présidente :** Martine EVRARD

**Vice-président :** Michel FONTAINE

**Secrétaire :** Henri LERMENIER

**Trésorières :** Brigitte METTAIS / Nadine EGGER

La première manifestation s'est déroulée le 15 Mai avec notre habituelle brocante qui, chaque année, accueille de nombreux exposants et visiteurs affluant dès l'aube. La météo était favorable malgré un orage qui a tenté, sans succès, de perturber la fin de journée.

La fête de la musique du 17 Juin a connu une fréquentation importante jusqu'à très tard dans la nuit. Il faut préciser qu'elle a bénéficié d'une nouvelle implantation : la place de la Mairie. Les musiciens et chanteurs ont profité de l'esplanade en communion avec les participants. A refaire.

Pour la deuxième édition du pique-nique du 14 juillet, le temps était de la partie, très bonne ambiance, journée de partage et de convivialité. Nous espérons réunir un peu plus de participants pour 2023.

Le salon du bien-être et des producteurs locaux a malheureusement été annulé pour un problème de réservation de la salle habituelle. Nous nous en excusons et vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition.

Le 18 Novembre, le Beaujolais fêtait son retour avec sa belle robe rouge et ses cochonnailles. Soirée amicale qui permet à tous de se retrouver et de se divertir. Merci à nos amis musiciens.

Le Père Noël, jamais en retard, a fait son apparition dans notre village dès le 17 Décembre avec tous ses paquets. Les petits ont profité des brioches et friandises et les grands du vin chaud.

Le 29 octobre, lors de la soirée de l'UDOM, douze de nos bénévoles ont reçu médaille et diplôme, trois médailles d'or pour Michel et Josette Fontaine, Jacky Pissot. Neuf médailles d'argent pour Dominique et Michel Pré, Daniel Coutard, Philippe Gourdin, Joël Loison, Claudy Médard, Daniel Froger, Bernard Lebouleux, Martine Evrard. Félicitations et un grand merci à tous nos bénévoles.

L'assemblée générale est fixée le vendredi 13 janvier 2023. Les personnes voulant rejoindre le comité des fêtes sont les bienvenues.

### A NOTER SUR VOS AGENDAS

14 mai 2023.....	BROCANTE
23 JUIN 2023.....	FETE DE LA MUSIQUE
14 JUILLET 2023.....	PIQUE NIQUE
7 OCTOBRE 2023.....	SALON BIEN ETRE
17 NOVEMBRE.....	SOIREE BEAUJOLAIS
16 DECEMBRE.....	ARRIVEE DU PERE NOËL

Nous présentons nos meilleurs vœux pour 2023



# LES ASSOCIATIONS

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET MISE EN FORME



La saison 2022/2023 a démarré le 8 septembre avec une quarantaine de personnes le soir et que 10 le matin pour le cours seniors.

Notre association a pour but de développer la pratique du sport, la lutte contre la sédentarité et de diffuser des valeurs associatives auprès du public adultes. Le fait d'être non compétitive permet de retrouver de la convivialité.

Les cours sont dispensés par Cyrille Guillot jeune animateur sympathique et très dynamique, agréé à la fédération française du sport.

Le jeudi matin de 10 H à 11 H pour le cours seniors.

Le jeudi soir de 20H30 à 21H30 pour le cours adulte soutenus

Les cours sont très diversifiés, chaque semaine de nombreux exercices sur fond musical (steps, haltères, élastibands, ballons, bâtons ect.)

Ces cours se déroulent à la salle multi-usages (sauf pendant les vacances scolaires)

Les inscriptions se font lors des séances. Il est toujours possible d'adhérer en cours d'année avec les deux premiers cours gratuits.

Alors place au sport santé, place au sport bien être, place à la gymnastique volontaire.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre

### Composition du bureau

**Présidente :** Françoise CHARTIER

**Trésorière :** Aurélie BARRE

**Secrétaire :** Laëtitia Ragot

## SACOR MUSIC'

**Président :** Bertrand PAULIN

**Vice-Président :** Didier Bodin

**Secrétaire :** Martine Evrard

**Secrétaire adjointe :** Aurélie Vaille

**Trésorière :** Claudine Dupont

**Trésorier Adjoint :** Mickaël Dupont

La saison se termine après une année de reprise d'activités assez soutenue en prestations musicales dont nous nous réjouissons tous. Nous travaillons actuellement sur la préparation de notre concert du 30 avril 2023 pour fêter notre 20<sup>ème</sup> anniversaire. Nous avons sollicité un groupe de JAZZ ROCK « Ensemble Nathan Bedel » composé en majorité de cuivres avec 8 musiciens professionnels, nous comptons sur votre présence pour honorer ce concert d'anniversaire (gratuit). Présent au forum des associations en septembre, quelques prises de contact avec des musiciens intéressés de rejoindre Sacor. Le dimanche 27 novembre nous nous sommes réunis pour fêter Sainte Cécile en comité restreint. Pour 2023 quelques dates sont déjà réservées. N'hésitez pas à nous solliciter pour toutes prestations musicales, (association, familiale). Musiciens ou futurs musiciens n'hésitez pas à venir nous rejoindre

**Renseignements :** Bertrand Paulin : Tél. 02.43.27.99.72



L'APE se donne pour mission de créer tout au long de l'année une vie autour de l'école, de favoriser les échanges entre les parents et de contribuer financièrement aux projets éducatifs et récréatifs de l'école. Elle travaille autant que possible avec Accolade (association de l'école) qui mène à bien ses projets : participation à « la classe découverte » et à l'achat des livres pour « Le Prix des Lecteurs », etc...

Durant l'année 2021-2022, l'APE a accompagné le Père Noël qui a offert un livre à chaque enfant de l'école, a participé au financement des fresques de l'école, a offert une table pour la cour de récréation des élèves de primaire. Cette année, nous espérons que les actions JustEco, Saucissons (qui remplace les sapins), Brioches et Etiquettes seront une réussite. La bourse aux jouets se tiendra pour l'année 2023/2024.

Nous vous remercions pour votre large participation à la chasse aux œufs de Pâques 2021/2022 et à la boum d'Halloween 2022/2023. Nous espérons que vous serez tout aussi nombreux à venir assister aux prochains événements : chasse aux œufs, Boum du Carnaval etc... L'APE en profite pour remercier les parents qui contribuent à la réussite des actions et qui, lorsqu'ils le peuvent donnent de leur temps pour permettre à l'APE de vivre et de donner vie à ses projets. Parmi les personnes que l'APE remercie, figure l'équipe des enseignants avec qui nous avons toujours plaisir à travailler. L'APE est une association en perpétuel mouvement, ses membres changent au gré des arrivées et départs des enfants de l'école. Afin d'assurer la pérennité de l'Association, nous comptons en permanence sur la venue de nouveaux membres tout au long de l'année, porteurs d'idées nouvelles et de dynamisme. Tous les parents des enfants scolarisés à Saint-Corneille en sont membres de droit, ce qui signifie que chacun peut contribuer, en fonction de son temps, à la concrétisation de projets qui lui tiennent à cœur et assister aux réunions périodiques. N'hésitez pas à nous rendre visite.

Le Bureau de l'APE

# JEUX

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B			■					■		
C		■							■	
D				■		■				
E		■					■			
F									■	
G					■			■		
H			■				■			
I					■					
J		■		■						■

A : Habitants du village

B : Ruisseau - Frère de Grichka – Liaison

C : Gourmande à St Corneille

D : Pas ailleurs – Souvent non respecté rue Neuve

E : Située - A compromis (a ...)

F : Soupçonna

G : Enzymes – Interjection – Note

H : Négation - Volatile – Forme d’avoir

I : Idems - Nettoyée

J : Crochets

1 : Ils sont tordus chez Catherine

2 : Conjonction - Eliminée

3 : Serré - On le donne avant le concert

4 : Démenti - Il vous sonde

5 : Trône au milieu du village

6 : Mort de rire anglais – Jeu de stratégie

7 : Colères - Règle - Coutumes

8 : Volcan italien - Surface

9 : Négation - Choix – Dans le pain

10 : Idiotie



*Fresques réalisées par les enfants de maternelle et CE1 de l'école avec le concours de l'illustratrice Lucie Vandeveldt, des enseignants, de la municipalité et des associations (.Accolade et .Ape).*  
*Inauguration : le 5 Juillet 2022*



commune de

**Saint Corneille**

# LE CORNÉLIEN

*vous souhaite*

## UNE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE



### ► AGENDA DES MANIFESTATIONS 2023

- 25 Mars 2023 ..... Soirée / Moto Club
- 22 Avril 2023 ..... Loto / Football Club / Espace du Narais Saint Mars La Brière
- 14 Mai 2023 ..... Brocante / Comité des Fêtes
- 3 Juin 2023 ..... Randonnée Gourmande à St Corneille / Football Club
- 23 Juin 2023 ..... Fête de la Musique / Comité des Fêtes
- 24 Juin 2023 ..... Fête de l'école / Ecole Publique
- 14 Juillet 2023 ..... Pique-Nique (ouvert à tous) / Comité des Fêtes
- 16 Septembre 2023 ..... Journées du patrimoine : Visite de l'église 14h 30 par M. PAULIN Gilbert
- 17 Septembre 2023 ..... Journées du patrimoine : Visite de l'église 10h par M. PAULIN Gilbert
- 7 Octobre 2023 ..... Salon du Bien-être / Comité des Fêtes
- 17 Novembre 2023 ..... Soirée Beaujolais / Comité des Fêtes
- 16 Décembre 2023 ..... Arrivée du Père Noël / Comité des Fêtes

